

# **Travail non rémunéré et macroéconomie : nouveaux débats, nouveaux outils d'intervention**

Isabella Bakker

La recherche et la production de cette étude ont été financées par le Fonds de recherche en matière de politiques de Condition féminine Canada. Ce document exprime les opinions et points de vue des auteures et auteurs et ne correspond pas nécessairement à la politique officielle ou aux opinions de Condition féminine Canada ni du gouvernement du Canada.

Août 1998

Condition féminine Canada s'est engagé à assurer que toute la recherche menée grâce à son Fonds de recherche en matière de politiques adhère à des principes professionnels, déontologiques et méthodologiques de haut niveau. La recherche se doit aussi d'apporter une contribution experte et unique en son genre au débat actuel sur les politiques, et être utile aux stratégestes de politiques, à ceux et celles qui s'adonnent à la recherche, aux groupes de femmes, aux communautés et à toute autre personne intéressée au domaine des politiques. Chaque document a été révisé anonymement par des spécialistes de la question, à qui on a demandé de commenter :

- la précision, le fini et la pertinence de l'information présentée;
- la mesure dans laquelle l'analyse et les recommandations sont endossées par l'approche méthodologique et les données recueillies;
- la contribution originale que le rapport est à même d'apporter aux travaux déjà effectués dans le domaine et l'utilité de cette contribution auprès d'organismes plaidant en faveur de l'égalité des sexes, les groupes de défense des droits, les stratégestes de politiques des gouvernements, les chercheuses et chercheurs et autres publics cibles.

Condition féminine Canada remercie toutes les personnes qui ont participé à ce processus de révision entre pairs.

### **Données de catalogage avant publication (Canada)**

Vedette principale au titre :

Travail non rémunéré et macroéconomie : nouveaux débats, nouveaux outils d'intervention

Texte en français et en anglais disposé tête-bêche.

Titre de la p. de t. addit. : Unpaid Work and Macroeconomics: New Discussions, New Tools for Action

Comprend des références bibliographiques.

Également publié sous forme électronique sur le réseau informatique Internet.

ISBN 0-662-63607-4

N° de cat. SW21-33/1998

1. Économie domestique – Aspects économiques – Canada
  2. Femmes – Canada – Conditions économiques
  3. Division du travail entre les sexes – Canada
  4. Ajustement structurel (Politique économique) – Canada
  5. Secteur non structuré (Économie politique) – Canada
  6. Canada – Économie politique
- I. Canada. Condition féminine Canada  
II. Titre. Travail non rémunéré et macroéconomie : nouveaux débats, nouveaux outils d'intervention

HQ1381.5C32B34 1998 339.5'088'649'071 C98-980238-8F

**Gestion du projet :** Zeynep Karman, Condition féminine Canada

**Coordination de l'édition :** Angela McLaughlin/Anne Schroder, Condition féminine Canada

**Révision :** Condition féminine Canada

**Traduction :** Société Gamma Inc.

**Pour d'autres renseignements, veuillez communiquer avec la :**

Division de la recherche  
Condition féminine Canada  
360, rue Albert, bureau 700  
Ottawa (Ontario) K1A 1C3  
Téléphone : (613) 995-7835  
Télécopieur : (613) 957-3359  
ATME : (613) 996-1322  
C. élec. : research@swc-cfc.gc.ca

Ce document est aussi accessible sur le site  
Web de Condition féminine Canada à  
l'adresse : <http://www.swc-cfc.gc.ca/>.





## PRÉFACE

Une bonne politique gouvernementale est fonction d'une bonne recherche en matière de politiques. C'est pour cette raison que Condition féminine Canada a établi le Fonds de recherche en matière de politiques en 1996. Il appuie la recherche indépendante en matière de politiques sur des enjeux liés au programme gouvernemental qui doivent faire l'objet d'une analyse comparative entre les sexes. L'objectif visé est de favoriser le débat sur les enjeux liés à l'égalité des sexes et de permettre aux personnes, groupes, stratégestes et analystes de politiques de participer plus efficacement à l'élaboration des politiques.

La recherche peut porter sur des enjeux nouveaux et à long terme, ou sur des questions urgentes et à court terme dont l'incidence sur chacun des sexes requiert une analyse. Le financement est accordé au moyen d'un processus d'appel de propositions ouvert et en régime de concurrence. Un comité externe, non gouvernemental, joue un rôle de premier plan dans la détermination des priorités de la recherche, le choix des propositions financées et l'évaluation du rapport final.

Le présent document fait suite à un appel de propositions lancé en avril 1997 en vue d'examiner les aspects propres à chacun des sexes des liens entre l'évolution du rôle de l'État et la nature changeante du travail rémunéré et non rémunéré des femmes et leur vulnérabilité à la pauvreté. Des chercheuses et des chercheurs ont été invités à déterminer les lacunes des politiques et les nouvelles questions ou tendances en matière de politiques, à proposer des cadres en vue d'évaluer, d'analyser et de critiquer les politiques actuelles et à proposer des solutions de rechange pragmatiques aux politiques actuelles ou encore de nouvelles possibilités d'action.

Sept projets de recherche ont été financés par Condition féminine Canada sur ce sujet. Ils examinent la législation canadienne qui régit les femmes qui travaillent à la maison contre rémunération, le travail et les femmes autochtones, les gains sociaux par rapport aux gains économiques associés à l'économie sociale, les femmes dans l'industrie du vêtement, les politiques touchant les personnes handicapées, la restructuration et la concurrence sur le plan de la réglementation dans l'industrie des centres d'appel et les liens entre le travail non rémunéré et les politiques macroéconomiques. Une liste complète des projets de recherche se trouve à la fin du présent rapport.

Nous remercions les chercheuses et les chercheurs de leur apport au débat sur les politiques gouvernementales.



# TABLE DES MATIÈRES

<b>Sommaire .....</b>	<b>viii</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>.. 1</b>
<b>Chapitre 1 : Définition du travail non rémunéré et des politiques macroéconomiques .....</b>	<b>3</b>
Hypothèses permettant de comprendre les liens entre le travail non rémunéré et la macroéconomie .....	4
<b>Chapitre 2 : Établissement de liens entre les politiques .....</b>	<b>7</b>
Stabilité macroéconomique, caractère cyclique et travail des ménages .....	7
Évaluation des programmes d'adaptation et de restructuration .....	10
..... Croissance .....	16
Épargne et investissement .....	19
Stratégies commerciales .....	20
Politiques sociales et ressources humaines .....	21
Écart entre la contribution et les ressources .....	23
Transparence des politiques, responsabilisation et participation accrue .....	24
<b>Chapitre 3 : Conclusions .....</b>	<b>25</b>
Projet pilote n° 1 : Analyse de l'incidence des retombées des dépenses publiques ventilées selon le sexe .....	25
Projet pilote n° 2 : Analyse des répercussions du budget sur l'emploi du temps ventilées selon le sexe .....	26
Projet pilote n° 3 : Budgets sensibles aux rapports sociaux entre les sexes .....	26
<b>Bibliographie .....</b>	<b>29</b>
<b>Notes en fin de texte .....</b>	<b>33</b>





## **LISTE DES TABLEAUX**

Objectifs et instruments en matière de politiques .....	4
Modèle de la famille à responsabilité individuelle .....	5



## SOMMAIRE

Les politiques relatives au travail non rémunéré s'intéressent habituellement aux moyens d'assurer une répartition plus équitable du travail non rémunéré entre les femmes et les hommes, ou à la façon de reconnaître ce travail grâce aux instruments sociaux et économiques. Le présent document est axé sur un troisième aspect, moins exploité mais très prometteur, soit les liens entre le travail non rémunéré et la macroéconomie, ainsi que sur les conséquences de ces liens pour les décideurs. Cette nouvelle vision s'inscrit dans les efforts assez récemment déployés par des économistes féministes en vue d'élaborer de nouveaux outils pour les décideurs et les porte-parole de l'égalité entre les sexes. On entend par travail non rémunéré le soin des enfants, les soins dispensés à d'autres membres à charge de la famille, particulièrement aux personnes âgées ou handicapées, et la prestation bénévole de soins dans la collectivité.

Les économistes féministes ont critiqué le cadre macroéconomique conventionnel qui oriente les politiques budgétaires, monétaires et des changes. Les chercheuses ont soutenu que les politiques macroéconomiques non sexistes ne tiennent compte des besoins et des expériences des femmes que dans la mesure où elles sont conformes aux normes masculines. Pourtant, les femmes consacrent une partie importante de leur temps et de leurs ressources au travail non rémunéré — le travail lié à la production et au soin de ressources humaines — qui soutient l'économie rémunérée. Cette omission — les activités et valeurs qui ne sont pas prises en compte dans l'enquête macroéconomique — n'est pas uniquement attribuable à la complexité des mesures. Elle reflète plutôt les hypothèses intégrées aux modèles, qui excluent le temps consacré par les femmes au travail non rémunéré en tant que facteur de production, ce qui entraîne de graves répercussions sur la formulation des politiques macroéconomiques. Les décideurs précisent rarement de façon explicite comment ces hypothèses orientent la prise de décisions. Pourtant, on utilise des modèles implicites de la macroéconomie et de la famille dans l'élaboration des politiques au Canada. Ceux-ci sont présentés en détail au chapitre 1 du document.

Le chapitre 2 présente huit secteurs macroéconomiques précis et examine comment une reconnaissance plus complète de l'ensemble de l'activité économique contribuera à améliorer les politiques. Chaque enjeu macroéconomique est étudié sous trois angles : les enjeux conceptuels et les données empiriques, qui fournissent des renseignements sur le secteur macroéconomique, les incidences politiques du lien entre l'enjeu macroéconomique en question et le travail non rémunéré, et la détermination des lacunes sur le plan de la recherche pour permettre d'établir des liens plus clairs entre des enjeux particuliers comme la croissance et le travail non rémunéré. Les huit secteurs examinés sont : la stabilité macroéconomique, le caractère cyclique et le travail des ménages; les programmes d'adaptation et de restructuration; la croissance; l'épargne et l'investissement; les échanges commerciaux; la politique sociale et les ressources humaines; l'écart entre la contribution et les ressources; et la transparence des politiques, la responsabilisation et une participation accrue.

On peut tirer un certain nombre de conclusions de la recherche existante et il est possible d'y relever certaines lacunes sur le plan de nos connaissances. Enfin, plusieurs études pilotes, axées sur une manifestation importante des objectifs macroéconomiques, à savoir, le budget fédéral, sont proposées.

- L'adaptation est vécue par les ménages et, si l'on ne tient pas bien compte de la situation et des besoins des ménages, l'efficacité globale de la réaction des personnes, des familles et des collectivités aux changements cycliques de l'économie peut s'en trouver limitée.
- Des instruments de dépense, comme des services (soins de santé, soutien du revenu) et des subventions (formation et perfectionnement professionnel) doivent cibler des personnes dans le contexte des structures de leur ménage et de leur collectivité, et non en tant que personnes isolées.
- La privatisation des stratégies d'adaptation faisant appel au travail non rémunéré aura des incidences sur les recettes publiques. D'une part, ce délestage des coûts vers les ménages et les collectivités sera présenté comme une économie dans les budgets des gouvernements. D'autre part, les coûts demeurent, dissimulés soit la sous forme de l'emploi du temps des femmes et des coûts de renonciation, soit dans la capacité à court terme et à long terme des personnes de payer des impôts. À cela s'ajoutent des pressions accrues sur la demande à l'égard des services sociaux existants. Dans l'un ou l'autre cas, il convient de communiquer en termes explicites les décisions prises en matière de politiques afin de connaître les fondements des choix faits au chapitre des politiques.
- Les transferts gouvernementaux, les crédits d'impôt et les taux d'impôt progressifs ont une incidence sur la capacité des ménages de faire face aux fluctuations cycliques de l'économie. Les réductions des transferts peuvent influencer sur la capacité des personnes et des ménages de s'adapter, ce qui a une incidence sur les niveaux d'emploi, les taux d'épargne et le seuil de pauvreté.
- Les programmes d'adaptation actuels ne répondent pas également aux besoins de tous les travailleurs et travailleuses. Plus particulièrement, il arrive souvent que ces programmes ne tiennent pas compte des différences entre les sexes au chapitre de l'emploi du temps et de l'accès aux ressources, tant au foyer que sur le marché du travail.
- Les programmes d'adaptation supposent que les activités non rémunérées compenseront la perte de l'activité rémunérée ou les réductions des paiements de transfert. Les conséquences à long terme du délestage en faveur du travail non rémunéré des familles et des collectivités commencent à peine à être documentées par des études de suivi qui relèvent les coûts personnels sur les plans psychologique et physique, de même que les coûts pour la collectivité.
- Une notion plus générale du mieux-être pourrait être plus efficiente à long terme.
- Une évaluation du travail, de la consommation, du revenu et de la richesse qui tient compte des différences entre les sexes influencerait sur les stratégies de croissance en en élargissant la portée.
- Il faudrait analyser chaque année la façon dont le budget fédéral contribue à amoindrir, accentuer ou neutraliser les inégalités entre les sexes.
- Il faut renforcer le soutien du public et des employeurs pour les secteurs en voie de féminisation.

- Les programmes d'adaptation pour les secteurs et les industries en perte de vitesse doivent tenir compte de tous les aspects du travail et de l'adaptation. La mobilité des femmes et des hommes peut influencer sur la rapidité et l'orientation de l'adaptation économique.
- Les accords commerciaux influent sur les droits à l'égalité.
- Les dépenses sociales sont un investissement social nécessaire; leur absence engendre tout de même des coûts, c.-à-d. qu'elle n'est pas libre de discrimination sexuelle. Les coûts liés à la réduction des dépenses sociales influent directement sur l'égalité économique et sociale des femmes.
- Il faut reconnaître, dans les politiques, l'ensemble de la contribution des femmes. La détermination des instruments adéquats, comme une compensation monétaire par l'entremise de mesures fiscales, est essentielle à l'adoption de politiques efficaces.
- Il faut évaluer les instruments politiques pour déterminer s'ils entravent, améliorent ou laissent inchangés l'engagement civique des femmes et leur contribution à la formulation des politiques budgétaires.

La principale conclusion que l'on peut tirer, c'est que les décideurs doivent préciser les hypothèses sur lesquelles s'appuient les politiques macroéconomiques. L'objectif premier des porte-parole et des chercheuses féministes est de faire connaître aux décideurs les coûts économiques et sociaux du fait de ne pas tenir compte du travail non rémunéré et de l'emploi du temps des femmes dans le cadre de ces activités. La principale question est la suivante : quelles politiques contribuent à améliorer, à aggraver ou à maintenir l'inégalité entre les sexes? Il faut appuyer cet effort en montrant de façon répétée le lien entre les décisions budgétaires et les droits des femmes. Les changements aux programmes sociaux et les mesures restreignant la capacité du gouvernement de jouer un rôle stabilisateur, comme les initiatives visant à assurer un budget équilibré, ont des répercussions directes et graves sur la façon dont différents groupes de femmes font face aux inégalités sociales et économiques. Essentiellement, dans le contexte d'un cadre politique axé sur une meilleure connaissance des faits, il reste à trouver des aides à la recherche qui montrent comment utiliser divers outils de politiques macroéconomiques de manière à atténuer les effets du travail non rémunéré sur l'inégalité des femmes.





## INTRODUCTION

Le travail non rémunéré a été désigné comme un secteur clé d'intervention politique par le gouvernement du Canada dans son *Plan fédéral pour l'égalité entre les sexes* (objectif 2) (Condition féminine Canada 1995b), et par les Nations Unies, dans le *Programme d'action* de Beijing (alinéas 206 *f*) et *g*). Traditionnellement, les politiques sur le travail non rémunéré ont été caractérisées par deux approches fondamentales :

- les politiques qui favorisent une répartition plus équitable du travail non rémunéré entre les femmes et les hommes;
- les politiques qui tentent d'assurer une reconnaissance économique et sociale du travail non rémunéré.

Dans le présent document, l'accent est mis sur un troisième aspect, sous exploité jusqu'à présent :

- les politiques qui tiennent compte des liens et des rétroactions entre le travail non rémunéré et la macroéconomie.

Une évaluation plus dynamique des activités non rémunérées des ménages et des collectivités ainsi que du cadre économique plus large des politiques budgétaires et monétaires contribuerait à accroître à la fois l'efficacité des politiques et les engagements des gouvernements à l'égard d'une plus grande équité. Les observations d'Elson (1996), selon lesquelles les politiques macroéconomiques des pays en développement ont présumé de la souplesse du travail des femmes et du rôle d'amortisseur de chocs que joue le ménage, sont aussi confirmées par des recherches menées au Canada, aux États-Unis, en Australie et au Royaume-Uni (DRHC 1996; Folbre 1994; Bittman et Pixley 1997; McDowell 1991). Lorsqu'on ne tient pas compte du travail non rémunéré, cela peut avoir des répercussions sur les politiques macroéconomiques (par exemple limiter la mobilité de la main-d'œuvre et les réactions sur le plan de l'offre). Autrement dit, il est possible que les politiques macroéconomiques ne soient pas aussi efficaces et efficientes, précisément parce que l'activité économique non rémunérée n'est pas prise en compte par les décideurs lorsqu'ils préparent les stratégies économiques nationales avec des outils comme le budget.





## CHAPITRE 1 : DÉFINITION DU TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ ET DES POLITIQUES MACROÉCONOMIQUES

Dans le présent document, on entend par travail non rémunéré le soin des enfants, les soins dispensés à d'autres membres à charge de la famille, particulièrement aux personnes âgées ou handicapées, et la prestation bénévole de soins dans la collectivité<sup>1</sup>. Cette définition correspond aux questions sur le travail non rémunéré contenues dans le questionnaire de recensement de 1996, dont les premiers résultats seront dévoilés en mars 1998. La macroéconomie examine des agrégats comme le produit national brut (PNB), l'épargne et l'investissement, les exportations et les importations ainsi que les dépenses et les recettes publiques. Il existe trois types de politiques macroéconomiques :

- la politique des changes;
- la politique monétaire;
- la politique budgétaire.

Dans le présent document, l'accent est mis sur la politique budgétaire. Plusieurs instruments communs sont associés aux objectifs de la politique budgétaire<sup>2</sup> (voir tableau 1).

La prise en compte du point de vue des femmes et des hommes dans les catégories macroéconomiques est devenue un objectif important de la recherche et de la politique, notamment parce que l'expérience des restructurations entreprises depuis vingt ans dans les pays membres de l'OCDE a montré comment des politiques non sexistes en apparence sont souvent sexistes.

Les politiques non sexistes tiennent compte des besoins et des expériences des femmes uniquement dans la mesure où ceux-ci correspondent aux normes masculines. L'échelon macroéconomique semble cependant moins propice à l'adoption de l'analyse comparative entre les sexes parce que, en apparence, il est composé d'éléments non sexistes. Le travail non rémunéré — le travail lié à la production et au soin de ressources humaines — qui soutient l'économie rémunérée n'entre pas dans la portée de l'examen de la politique macroéconomique. Cette omission — les activités et valeurs qui ne sont pas prises en compte dans l'enquête macroéconomique — n'est pas uniquement attribuable aux complexités des mesures. Elle est plutôt le reflet des hypothèses intégrées aux modèles, qui excluent le temps consacré par les femmes au travail non rémunéré en tant que facteur de production, ce qui a de graves répercussions sur la formulation des politiques macroéconomiques (Razavi et Miller 1997). Ce qui, par exemple, peut être considéré comme une augmentation de la productivité, ou de l'efficacité pour l'économie, peut en fait être un déplacement des coûts du secteur rémunéré vers le secteur non rémunéré. Dans beaucoup de pays membres de l'OCDE, les tentatives en vue de rendre les hôpitaux plus efficaces, notamment les congés précoces donnés aux patients pour qu'ils poursuivent leur convalescence à la maison, ont pour résultat de transférer le fardeau des coûts vers les parentes non rémunérées (Elson 1992). Pareille initiative peut sembler un gain global sur le plan de l'efficacité, mais elle ne tient pas compte du déplacement des coûts vers le secteur non rémunéré. Ce déplacement a des répercussions sur l'emploi du temps des femmes et peut avoir une incidence sur l'offre de main-d'œuvre dans l'économie rémunérée, tout en occasionnant des pertes de recettes fiscales pour les gouvernements. Les commentaires au niveau macroéconomique découlent de l'hypothèse largement répandue selon laquelle l'économie du travail non rémunéré continuera de fonctionner, quels que soient

les changements apportés au reste de l'économie. Lorsque les gouvernements choisissent de renoncer à des recettes en échange d'économies au chapitre de la santé, économies réalisées en partie grâce à l'activité non rémunérée des ménages et des collectivités, il conviendrait alors d'énoncer clairement cette décision de principe.

**Tableau 1**  
**Objectifs et instruments en matière de politiques**

<b>Objectifs</b>	<b>Instruments</b>
Consommation privée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• prix des marchandises</li> <li>• salaires et autres revenus</li> <li>• impôt sur le revenu</li> <li>• impôt indirect</li> <li>• tarifs</li> </ul>
Dépenses publiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• paiements de transfert</li> <li>• salaires dans le secteur public</li> <li>• taille de la fonction publique</li> <li>• impôt sur le revenu</li> <li>• privatisation</li> <li>• impôt indirect</li> </ul>
Investissement et épargne	<ul style="list-style-type: none"> <li>• taux d'intérêt</li> <li>• réglementation des banques</li> <li>• réglementation des marchés financiers</li> </ul>
Exportations nettes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• taux de change</li> <li>• tarifs</li> <li>• quotas</li> </ul>
Intrants intermédiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• prix des extrants (par conséquent, le taux d'inflation)</li> <li>• prix des intrants (par conséquent, les niveaux d'emploi)</li> <li>• politiques du travail</li> </ul>
Masse monétaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• taux d'intérêt</li> <li>• réglementation des banques</li> </ul>

### **Hypothèses permettant de comprendre les liens entre le travail non rémunéré et la macroéconomie**

Trois hypothèses cruciales permettant de mieux comprendre les liens entre le travail non rémunéré et la macroéconomie.

- Dans un premier temps, on redéfinit la portée de l'activité économique de manière à rendre le travail non rémunéré visible et à le considérer comme un intrant produit. Notre entendement des conditions nécessaires au fonctionnement de l'économie, et plus particulièrement des politiques macroéconomiques, s'en trouve redéfini.
- Deuxièmement, le sexe est vu comme une catégorie de la différenciation sociale et économique, tout comme la race ou la classe sociale, qui modifie et définit la répartition du travail, du revenu, de la richesse et des intrants de production ainsi que le comportement des agents économiques.
- Enfin, les institutions comme les ménages, les entreprises et les organismes gouvernementaux fourmillent de préjugés sexuels qui influent sur les résultats macroéconomiques<sup>3</sup>.

Les décisionnaires précisent rarement de façon explicite comment ces hypothèses orientent la prise de décisions. Pourtant, le processus d'élaboration de politiques au Canada est éclairé par des modèles implicites de la macroéconomie et de la famille. Eichler (1993), par exemple, soutient que trois modèles de la famille sont à l'origine de politiques globales et précises, comme celles qui visent le rapport travail-famille : le modèle de la famille patriarcale, le modèle de la famille à responsabilité individuelle et celui de la famille à responsabilité sociale. À l'heure actuelle, le modèle de la famille patriarcale est en perte de vitesse, tandis que celui de la responsabilité individuelle gagne du terrain. Les déplacements du travail rémunéré vers le travail non rémunéré au foyer, attribuables à la restructuration des soins de santé, par exemple, n'ont pas été appuyés par des changements correspondants à la politique fiscale, ce qui assurerait une plus grande reconnaissance de la prestation de soins non rémunérée (Bakker 1996). En outre, les transferts en espèces à la base des programmes de sécurité du revenu au Canada sont remplacés par des initiatives en matière d'emploi visant à intégrer les personnes au marché du travail (Bakker et Brodie 1995; Cheal 1996; Day et Brodsky 1997).

**Tableau 2**  
**Modèle de la famille à responsabilité individuelle**

<p>1. Ce modèle repose sur une idéologie de l'égalité entre les sexes.</p> <p>2. Le ménage et les membres de la famille sont considérés comme étant congruents. Ainsi, un conjoint correspond à un parent. Inversement, un membre de la famille externe n'est pas considéré comme un parent.</p> <p>3. Le ménage familial est considéré comme l'unité d'administration.</p> <p>4. Le mari et la femme sont également responsables de leur bien-être économique personnel, de leur bien-être économique mutuel et de celui des enfants à charge, le cas échéant. Les enfants sont considérés comme des personnes à charge pour les deux parents.</p> <p>5. Le père et la mère sont également responsables des soins et des services dispensés aux membres de la famille qui nécessitent des soins.</p> <p>Le public n'est aucunement responsable du bien-être d'une famille ou de la prestation de soins lorsqu'il y a soit un mari-père ou une épouse-mère. De l'aide temporaire peut être fournie en cas d'absence ou d'incapacité de l'un d'eux, mais on suppose que le parent-conjoint est responsable à la fois du bien-être économique et de la prestation de soins aux enfants à charge. (Eichler 1993, citée dans Cheal 1996.)</p>
---

Dans le contexte d'une bonne formulation de politiques, il convient de préciser la méthode utilisée pour élaborer les politiques. Si les politiques reposent sur le modèle de la responsabilité individuelle, il faudrait l'indiquer de façon explicite. Les conséquences de ce déplacement devraient être documentées, non seulement en fonction de leurs incidences sur les ménages, mais aussi des répercussions possibles sur la macroéconomie, sur les plans de la productivité, de la croissance et de la répartition du revenu.

## CHAPITRE 2 : ÉTABLISSEMENT DE LIENS ENTRE LES POLITIQUES

Un aperçu de huit secteurs macroéconomiques précis et un examen de la façon dont une reconnaissance plus complète de l'ensemble de l'activité économique pourrait contribuer à améliorer les politiques sont présentés ci-après. L'analyse des liens est préliminaire, l'intention étant de proposer de nouvelles orientations pour la politique et la recherche. Chaque enjeu macroéconomique est envisagé sous trois angles :

- les enjeux conceptuels et les données empiriques, qui fournissent des renseignements sur le secteur macroéconomique;
- les incidences politiques du lien entre l'enjeu macroéconomique en question et le travail non rémunéré;
- la détermination des lacunes sur le plan de la recherche pour permettre d'établir des liens plus clairs entre des enjeux particuliers, comme la croissance et le travail non rémunéré.

### **Stabilité macroéconomique, caractère cyclique et travail des ménages**

#### **Enjeux conceptuels et données empiriques**

Pour modéliser les décisions en matière d'aménagement du temps prises par les ménages, on a tenté de vérifier les rapports cycliques entre la production du marché et du ménage. Sur le plan macroéconomique, on a avancé que les deux sphères de production varient selon un schéma anticyclique<sup>4</sup>. Ainsi, pendant les périodes de prospérité et de crise des cycles économiques, les augmentations et les diminutions de production et de revenu sont compensées par des changements inverses dans la production des ménages et le travail non rémunéré (Ironmonger 1996 : 399). Des données sur le travail ménager, le travail bénévole et le travail non rémunéré des ménages nous permettraient de mesurer les liens entre les secteurs rémunéré et non rémunéré de l'économie. Plus particulièrement, il serait possible d'aller au-delà des études de cas pour déterminer dans quelle mesure le travail non rémunéré comble les lacunes en période de crise économique (Beneria 1996 : 140). Les réponses aux questions sur le travail non rémunéré dans le questionnaire de recensement de 1996 pourraient nous donner un tableau plus complet de ces rapports. Une série chronologique sur l'emploi du temps serait utile. Statistique Canada publie l'Enquête sociale générale, mais uniquement aux cinq ans (voir Statistique Canada 1995).

Les études de cas, en particulier celles qui portent sur les conséquences des programmes d'adaptation structurelle (PAS), nous ont permis d'établir des liens provisoires entre l'économie non rémunérée et rémunérée dans deux secteurs précis : les effets sur l'intrant temps des réductions budgétaires et de la privatisation des services sociaux (les prétendus coûts cachés de l'adaptation) et l'intensification du travail des ménages en réponse à la diminution du revenu des ménages (le prétendu « effet tampon »). Malheureusement, il s'est fait peu de recherche empirique sensible à la problématique hommes-femmes au Canada. Le Système de comptes du travail total (SCTT) de Statistique Canada offre la possibilité de faire beaucoup de recherches empiriques sur les enjeux liés au travail rémunéré et non rémunéré.

Un certain nombre de projets de suivi, qui aideront sans doute à établir des liens entre les cycles économiques et le travail non rémunéré, sont en cours. L'un d'eux est l'*Elliot Lake Tracking Study* (étude de suivi d'Elliot Lake) (ELTAS), financée par Développement des ressources humaines Canada, qui comprend un sous-projet sur les coûts sociaux et institutionnels portant sur l'incidence des licenciements collectifs sur les travailleurs, les familles et les collectivités. Un objectif fondamental de l'étude consiste à évaluer la capacité des services sociaux locaux de s'occuper de l'ensemble des effets des licenciements collectifs dans une collectivité tributaire de l'industrie primaire. Une composante de l'étude consiste donc à déterminer les coûts cachés de l'adaptation en incluant quatre éléments essentiels dans la définition du bien-être — productivité, équité, responsabilisation et viabilité — non seulement pour les personnes, mais aussi pour les familles et les collectivités. Le projet ELTAS a aussi produit des données à l'appui de l'effet tampon : le travail non rémunéré des ménages augmente pour combler le manque à gagner.

*Elliot Lake Tracking Study (étude de suivi d'Elliot Lake) — preuves de l'effet tampon sur les ménages*

Dans l'enquête de 1996, on a demandé aux femmes si elles avaient modifié leurs habitudes de l'une des façons suivantes :

- réduire la quantité et la qualité des aliments consommés;
- participer à des achats en vrac ou en groupe;
- préparer des repas à partir de rien;
- faire un potager;
- faire des conserves;
- chasser ou pêcher;
- prendre moins de collations;
- manger moins d'aliments sans valeur nutritive;
- aller moins souvent au restaurant;
- avoir recours à des banques d'alimentation.

Selon l'analyse de ces données, plus des trois quarts des femmes ont utilisé au moins un de ces moyens pour composer avec la diminution du revenu après un licenciement, et 10 p. 100 d'entre elles en avaient utilisé au moins quatre (jusqu'à 11 des 12 stratégies proposées) (Mawhiney 1997 : 9).

La question à laquelle il est le plus difficile de répondre est la suivante : quelle est l'incidence des coûts cachés de l'adaptation et des mesures prises pour composer avec ceux-ci sur l'efficacité des instruments de la politique macroéconomique? Les auteurs de l'étude ELTAS laissent entendre qu'il existe un lien entre l'équité et la viabilité, ce qui peut avoir une incidence à long terme sur la façon dont les personnes et les collectivités s'adaptent à l'évolution des circonstances économiques. Cela a des répercussions manifestes sur les indicateurs macroéconomiques comme l'emploi, la productivité et la croissance. Les

enjeux en matière d'équité, par exemple, sont liés à la façon de réagir des familles qui ont connu des licenciements. Certaines peuvent avoir accumulé des biens personnels importants, tandis que d'autres n'ont pas les ressources financières de base pour assurer leur subsistance. Les transferts gouvernementaux sont la principale source de soutien pour les familles sans revenu au Canada (Wooley 1997). En Ontario seulement, environ un million de personnes, dont cinq cent mille enfants, comptent sur l'aide sociale (Ontario Social Safety Network 1996). Cela soulève la question du rôle du gouvernement dans la satisfaction des besoins des familles sans revenu ou à faible revenu, et des instruments (crédits d'impôt, aide sociale, AE) qu'il convient d'utiliser.

L'équité est aussi un enjeu sur le plan de la réintégration au marché du travail, certains groupes de travailleurs — femmes, personnes de couleur, membres des Premières Nations et travailleurs âgés — éprouvant plus de difficulté à réintégrer le marché du travail, quel que soit le capital humain accumulé (Mawhiney 1997). La question des services de garde d'enfants est un aspect important de l'adaptation. De nombreuses données, tant au Canada qu'aux États-Unis, tendent à montrer que le coût des services de garde a une forte incidence sur l'activité des femmes sur le marché du travail. Wooley (1997) cite des recherches de Cleveland, Gunderson et Hyatt, qui ont constaté qu'une augmentation de 10 p. 100 du coût des services de garde d'enfants réduit de 3,9 p. 100 les probabilités que la mère occupe un emploi, alors qu'une hausse de 10 p. 100 du salaire de la mère augmente les probabilités d'emploi de 8,1 p. 100.

Ces constatations ont d'importantes répercussions sur les mesures législatives concernant le salaire minimum et sur d'autres politiques en matière d'emploi des secteurs public et privé. Certaines familles, notamment les familles monoparentales avec de jeunes enfants à charge, ne peuvent compter sur un autre membre de la famille qui travaillerait davantage, ni tenter de se trouver un nouvel emploi. L'auteure tire la conclusion que les familles qui se trouvent un autre emploi après un licenciement et réussissent à conserver leurs biens vivent l'adaptation très différemment des familles pour qui les licenciements entraînent une crise financière et émotive importante et démoralisante. (Mawhiney 1997 : 16).

Une étude effectuée aux États-Unis fait ressortir un lien plus vaste entre les cycles économiques et le travail non rémunéré. Nous en faisons mention parce que cela pourrait bien s'appliquer à la situation canadienne. Philip O'Hara (1995 : 113) établit un lien entre la contribution du travail des ménages à la stabilité macroéconomique des années 1940 à 1990. Il en conclut que la fragmentation soutenue des ménages nuit à la prévisibilité des événements et fait diminuer la confiance en l'avenir, ce qui influe sur la performance économique à long terme. L'emprise de la chosification, de la déréglementation et de la mobilité de la main-d'œuvre entraîne une plus grande incertitude et une rupture dans les structures sociales qui sous-tendent la croissance économique.

### *Incidences politiques*

- L'adaptation est vécue par les ménages; si l'on ne tient pas bien compte de la situation et des besoins des ménages, l'efficacité globale de la réaction des personnes, des familles et des collectivités aux changements cycliques de l'économie peut s'en trouver limitée.
- Des instruments de dépense, comme des services (soins de santé, soutien du revenu) et des subventions (formation et perfectionnement professionnel), doivent cibler des personnes dans le contexte des structures de leur ménage et de leur collectivité, et non en tant que personnes isolées.



- La privatisation des stratégies d'adaptation faisant appel au travail non rémunéré aura des incidences sur les recettes publiques. D'une part, ce délestage des coûts vers les ménages et les collectivités sera présenté comme une économie dans les budgets des gouvernements. D'autre part, les coûts demeurent, dissimulés, soit sous la forme de l'emploi du temps des femmes et des coûts de renonciation, soit dans la capacité à court terme et à long terme des personnes de payer des impôts. À cela s'ajoutent des pressions accrues sur la demande à l'égard des services sociaux existants. Dans l'un ou l'autre cas, il convient de communiquer en termes explicites les décisions prises en matière de politiques afin de connaître les fondements des choix faits au chapitre des politiques.
- Les transferts gouvernementaux, les crédits d'impôt et les taux d'impôt progressifs ont une incidence sur la capacité des ménages de faire face aux fluctuations cycliques de l'économie. La réduction des transferts peut influencer sur la capacité des personnes et des ménages de s'adapter, ce qui a une incidence sur les niveaux d'emplois, les taux d'épargne et le seuil de pauvreté.

### *Lacunes sur le plan de la recherche*

- Quelle est l'influence des coûts de remplacement du travail non rémunéré sur la participation à la vie active? Sur l'épargne? Sur les gains à long terme, les biens et la richesse?
- Quelle est l'incidence des changements dans les prix des produits, les salaires et les impôts sur les habitudes de consommation des hommes et des femmes? Quelle en est l'incidence sur la demande globale?
- La participation des femmes à la vie active favorise-t-elle l'épargne et l'investissement, ou sert-elle simplement à compenser les coûts d'activités non rémunérées comme les services de garde d'enfants?

## **Évaluation des programmes d'adaptation et de restructuration**

### *Enjeux conceptuels et données empiriques*

Les plus récents documents, qui établissent un lien direct entre les politiques macroéconomiques et le travail non rémunéré, traitent des enjeux hommes-femmes et de l'adaptation. La recherche a porté sur plusieurs facteurs qui fournissent de l'information permettant de comprendre comment les politiques et les changements économiques du marché modifient les régimes de travail et influent sur le mieux-être. Diane Elson a été à l'avant-garde, en montrant comment les politiques macroéconomiques semblent être non sexistes tout en ne tenant pas compte des rapports sociaux entre les sexes. Elle soutient qu'en raison des rôles additionnels joués par les femmes dans l'économie non rémunérée, leur capacité de s'adapter aux changements sur le marché du travail rémunéré par l'entremise d'initiatives macroéconomiques subit des contraintes supplémentaires (Elson 1992). Les gains en efficacité dans l'économie rémunérée (attribuables à la privatisation, à l'imposition de frais d'utilisation ou de réductions des emplois dans le secteur public, par exemple) ne tiennent pas compte du transfert des coûts de l'économie rémunérée vers l'économie non rémunérée. Les coûts sont donc rendus invisibles et imposés aux femmes sous la forme d'une intensification des activités non rémunérées et non mesurées.

Les conséquences ont une portée considérable sur les politiques macroéconomiques. La demande accrue par rapport au temps consacré par les femmes à des activités rémunérées et non rémunérées a accentué les inégalités de l'adaptation entre les femmes et les hommes. Beneria (1995 : 1845), dans son

résumé de ces études, précise qu'elles ont montré les effets distributifs de l'adaptation, qui ont entraîné une inégalité plus marquée sur le plan des revenus, des tendances vers la polarisation sociale, une nouvelle composition des classes sociales, des déplacements du contrôle exercé sur les ressources et des préjugés dans la répartition des coûts de l'adaptation au niveau des ménages... Les femmes ont été touchées à la fois en tant que membres des ménages et membres de groupes sociaux particuliers, et par suite de la répartition du travail en fonction des sexes. Les aspects propres à chaque sexe des coûts de l'adaptation varient entre l'intensification du travail de la femme à la maison et sur le marché du travail et l'interruption des études chez les enfants (les filles en particulier), afin d'augmenter les intrants temps consacrés soit à l'obtention de services de base, soit l'auto-prestation de ces services.

La similarité entre les femmes des pays en développement et des pays industrialisés est frappante lorsqu'il s'agit des éléments implicites des politiques macroéconomiques de stabilisation, d'adaptation et de restructuration. Lorsqu'on essaie de définir les changements structurels ou la restructuration, tels qu'ils s'appliquent au Canada, on se trouve devant un certain nombre de concepts, de mesures et de démarches différents. Pour les notions économiques conventionnelles, le changement structurel au niveau le plus fondamental comprend une modification dans la composition d'un élément, qu'il s'agisse par exemple de l'économie, d'un secteur, d'une région ou d'une entreprise. La plupart des analystes conventionnels de l'économie font une distinction entre le changement structurel des structures industrielles et les changements cycliques dans la composition de la production, de l'emploi et du commerce. Une explication standard en est fournie par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (1992 : 167-168) qui isole deux aspects ou dimensions du changement structurel.

On entend par changements structurels compositionnels des changements à la composition industrielle ou au profil d'une économie : changements dans la part de différentes industries dans la production ou l'emploi, par exemple, ou changements à l'ensemble des facteurs d'intrants utilisés par les industries. Sa principale caractéristique est l'examen qui est fait de différentes industries, des intrants en capitaux et en main-d'œuvre utilisés et de la façon dont les industries sont reliées entre elles, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Les changements structurels institutionnels portent sur le comportement du marché du travail et des marchés financiers, le marché des biens échangés et le fonctionnement du secteur public. Les changements structurels institutionnels sont caractérisés par l'examen de vastes marchés, qui ne se limitent pas nécessairement à une seule industrie, et l'intérêt pour les écarts par rapport à un comportement de marché concurrentiel.

Le problème posé par cette définition qui oriente les décisionnaires, c'est qu'elle ne tient pas compte du travail non rémunéré, ni de ses liens avec les changements compositionnels et structurels institutionnels. Autrement dit, elle ne tient pas compte de la somme considérable de temps consacré par les femmes au travail non rémunéré dans la reproduction sociale<sup>5</sup>. Elle néglige aussi une autre vision de l'économie féministe. La méso-économie est un secteur d'étude relativement nouveau qui examine comment les institutions au-delà des ménages, comme les marchés, les institutions publiques et communautaires, renforcent et reproduisent les inégalités entre les sexes dans l'accès aux biens, aux services et au pouvoir socio-économique. L'accent est mis sur les normes et les pratiques institutionnelles des États et des marchés. Comme le souligne Anne Marie Goetz (1995 : 3), chaque secteur est le reflet d'un préjugé masculin (omission de valoriser, de reconnaître ou de tenir compte du travail de reproduction, le définissant comme étant « non productif », axant la participation réelle sur la capacité de se libérer du domaine de la reproduction) et la préférence des hommes membres de la population active (exclusion des femmes en tant que membres ou clientes ou prestataires, ou encore en « féminisant » la

participation des femmes pour rétablir leur rôle secondaire, leur rôle nourricier, leur rôle de soutien ou la dépendance à l'égard des hommes dans des institutions à l'extérieur du foyer).

Selon cette approche, toutes les institutions autres que le ménage sont aussi différenciées selon le sexe parce qu'elles font partie (sur le plan matériel ou conceptuel) de l'activité de production économique; elles ne tiennent pas compte de la contribution du travail, dans le contexte de la reproduction, à l'activité de production économique (l'activité économique rémunérée).

Plusieurs études canadiennes, terminées ou en cours, tentent de jauger les liens entre les instruments macroéconomiques, comme les subventions et les transferts, et le travail non rémunéré dans les ménages et les collectivités. Nous en ferons un examen plus détaillé, puisqu'elles offrent une bonne indication de la dynamique de l'adaptation, une fois combinés le travail rémunéré et non rémunéré dans l'évaluation des politiques.

Les trois études examinées sont les suivantes :

- *Elliot Lake Tracking Study* (étude de suivi d'Elliot Lake);
- *Situation des ménages*, dans le cadre de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique (LSPA);
- *Speaking Out Tracking Study* (étude de suivi *Speaking Out*) du Caledon Institute, qui tente de documenter les répercussions des modifications aux politiques, programmes et impôts du gouvernement sur les ménages ontariens.

### ***Étude de suivi d'Elliot Lake***

Le sous-projet des coûts sociaux et institutionnels de l'étude de suivi d'Elliot Lake (ELTAS) tente de définir une image plus complète des coûts d'adaptation aux licenciements en intégrant à l'analyse une notion plus vaste du bien-être (au-delà de la personne et du fait d'avoir un emploi). Il s'agit d'une étude critique des programmes d'adaptation en place, qui reposent sur des hypothèses et des croyances faisant la promotion du bien-être sur le plan personnel ou individuel plutôt que sur une responsabilité collective ou sociale. Ce sous-projet constitue un point de départ prometteur en vue d'une conception plus complète des processus économiques qui reconnaît les liens entre le travail rémunéré et non rémunéré.

L'étude souligne que les récents licenciements sont attribuables à des changements postindustriels survenus dans l'économie canadienne et que les programmes d'adaptation offerts qui en résultent sont toujours caractérisés par les notions issues du boom d'après-guerre. Les services offerts aux chômeurs, par exemple, s'inscrivent toujours dans le contexte d'un chômage cyclique, plutôt que de changements structurels à long terme au sein de l'économie. En outre, ces changements structurels nécessitent une conception plus large des activités productives, qui vont au-delà des situations conventionnelles de travail rémunéré.

### **Pourquoi évaluer le travail non rémunéré?**

Si l'on évaluait les activités reproductives et productives à la maison, les entreprises créatrices et artistiques et le travail autonome — en plus des activités conventionnelles du travail rémunéré — dans le but de rétribuer de la même façon les personnes qui se livrent à ces activités et celles qui occupent un emploi traditionnel, nos politiques et nos programmes seraient beaucoup plus pertinents dans le contexte actuel que ce n'est aujourd'hui le cas. Cela signifierait également que nos politiques sociales appuieraient des objectifs cadrant davantage avec les politiques et les tendances économiques actuelles. Ces tendances sont à l'origine de déplacements vers des contrats à court terme, des emplois à temps partiel ou temporaires, des innovations technologiques, des heures supplémentaires sur une grande échelle et de l'entrepreneuriat, les entreprises et l'industrie nécessitant moins de travailleurs. Cela signifie par ailleurs qu'à moins de renoncer aux hypothèses selon lesquelles les chômeurs pourraient se trouver du travail en cherchant davantage, nous risquons de bâtir une société où un groupe toujours moins nombreux est avantagé sur le plan économique, alors qu'un groupe toujours croissant est laissé pour compte (Mawhiney 1997).

L'auteure conclut en recensant les obstacles structurels au bien-être, en mettant l'accent sur les enjeux en matière d'équité. Les particuliers et les familles ne peuvent, par exemple, être tenus responsables de l'échec de l'adaptation de la main-d'œuvre sans que l'on tienne compte de la discrimination structurelle, des décisions prises par les gouvernements et l'industrie au sujet des priorités économiques et des courants de pensée dominants qui valorisent la production rémunérée et ne tiennent pas compte des activités qui favorisent le bien-être de la collectivité. En outre, il faut concevoir les programmes et les services d'adaptation en fonction d'enjeux plus vastes sur le plan de l'accessibilité. D'après Mawhiney (1997 : 12), les programmes actuels d'adaptation de la main-d'œuvre sont moins accessibles pour les parents seuls ayant de jeunes enfants et les femmes s'occupant de personnes âgées.

### ***Situation des ménages, dans le cadre de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique (LSPA)***

La *Situation des ménages*, publiée en janvier 1996 par DRHC, a été conçue expressément pour examiner le rôle du ménage dans la détermination des options en matière d'adaptation, des mesures et des résultats pour la clientèle de la LSPA. Dans le cadre de cette étude, on a interrogé des observateurs éclairés, notamment des responsables gouvernementaux, des chefs de file de l'industrie et de collectivités ainsi que des universitaires. On a procédé à une analyse des données secondaires des fichiers du SDC LSPA DRHC et de l'Enquête sur les finances des consommateurs, on a résumé les données sur les ménages clients de la LSPA et on a effectué des études de cas dans cinq collectivités. La *Situation des ménages* est intéressante précisément parce qu'il s'agit de l'une des rares enquêtes concrètes qui examine un programme d'adaptation gouvernemental (dans le cas présent, en réponse au moratoire sur la pêche au poisson de fond), dans le contexte des ménages et des relations entre les sexes. Elle appuie la conclusion voulant que l'ensemble du processus d'« adaptation » ne soit pas lié uniquement à l'emploi, mais à tous les aspects du travail et de l'adaptation.

### ***Principales constatations issues de la Situation des ménages***

- L'adaptation est vécue par les ménages; si l'on ne tient pas bien compte de la situation et des besoins des ménages par rapport aux choix en matière d'adaptation des clients, l'efficacité globale des mesures actives d'aide à l'emploi de la LSPA peut s'en trouver limitée.

- Les possibilités et les contraintes en matière d'adaptation sont différentes pour les femmes et les hommes en raison des rôles différents de chacun et de leurs positions souvent inégales au sein de la famille, du secteur de la pêche et de la collectivité.
- Les clientes de la LSPA se montrent généralement plus intéressées que les hommes par la formation et l'emploi à l'extérieur du secteur de la pêche du poisson de fond; elles ont toutefois besoin de soutiens différents pour avoir accès à la formation, en raison de leurs responsabilités familiales et de leurs restrictions sur le plan de la mobilité.
- Les femmes se considèrent généralement moins mobiles que les hommes, du fait de leurs responsabilités au sein de la famille et du ménage, de débouchés plus limités sur le marché du travail et de conjoints qui ont un emploi ou qui ne veulent tout simplement pas partir.
- Le préjugé sexuel perçu qui est le plus souvent mentionné par rapport à la structure du programme LSPA/DRHC est le suivant : les pêcheurs (surtout des hommes) qui ont de longs états de service dans le secteur se voient garantir une place dans le secteur de la pêche de l'avenir grâce à leur statut, alors que les personnes qui travaillent dans le secteur de la transformation du poisson, dont la moitié sont des femmes, n'ont droit à aucune reconnaissance du genre en raison de leur ancienneté ou du capital humain investi dans leur travail.
- Les clientes de la LSPA touchent en moyenne des prestations moins élevées que les clients, ce qui témoigne des salaires plus bas qu'elles touchaient dans les usines.
- Beaucoup de femmes des villages de pêcheurs sont tenues à l'écart du pouvoir en raison des rôles traditionnels des sexes et des valeurs de la collectivité. Pour elles, l'adaptation nécessite une amélioration de l'estime et de l'affirmation de soi issue de la responsabilisation personnelle et d'une plus grande reconnaissance de leur contribution au secteur de la pêche, à leur ménage et à leur collectivité.

Bref, d'après les conclusions de l'étude spéciale, une plus grande sensibilité aux enjeux liés aux ménages et aux rapports sociaux entre les sexes contribuerait grandement à la conception et à la mise en place de programmes d'adaptation. Des programmes plus souples qui tiennent compte de la situation des ménages, ainsi que des activités d'adaptation davantage axées sur la collectivité, pourraient contribuer à accentuer les résultats de la LSPA sans beaucoup augmenter les coûts du programme, le cas échéant.

### ***Étude de suivi Speaking Out du Caledon Institute***

Le projet *Speaking Out: The Consequences of Policy Changes for Ontario Households* (Se faire entendre : les conséquences des changements aux politiques pour les ménages ontariens), mis sur pied en janvier 1997, est une étude longitudinale menée auprès de 40 ménages ontariens qui seront longuement interviewés à des intervalles de six mois sur une période de trois ans. Ces 40 ménages, dont la majorité ont un revenu faible ou moyen, sont disséminés à l'échelle de la province et sont diversifiés, comptant notamment des familles monoparentales. Jusqu'à présent, le projet ne s'est penché que sur la portée et le rythme des changements en Ontario et a consigné la réaction des gens (profond malaise devant la rapidité des changements et l'absence de participation du public). Le questionnaire administré aux ménages comprendra des questions sur les besoins particuliers (incapacités physiques et psychologiques de membres du ménage), les tâches ménagères ainsi que sur les réactions et les stratégies d'adaptation des ménages par rapport à des éléments comme les dépenses et la consommation, les occasions personnelles manquées, la modification des types d'achats et les changements apportés au fonctionnement du ménage. Une section du questionnaire sera également consacrée à des changements particuliers apportés aux politiques comme l'aide sociale, le travail obligatoire, les réductions d'impôt, l'équité en matière d'emploi, les soins de santé et l'éducation, qui ont des effets sur la santé, la mobilité, les dépenses, le stress ainsi que sur d'autres plans.

### ***Incidences politiques***

- Les programmes d'adaptation actuels ne répondent pas également aux besoins de tous les travailleurs et travailleuses. Plus particulièrement, il arrive souvent que ces programmes ne tiennent pas compte des différences entre les sexes au chapitre de l'emploi du temps et de l'accès aux ressources, tant au foyer que sur le marché du travail.
- Les programmes d'adaptation supposent que les activités non rémunérées compenseront la perte de l'activité rémunérée ou les réductions des paiements de transfert. Les conséquences à long terme du délestage en faveur du travail non rémunéré des familles et des collectivités commencent à peine à être documentées par des études de suivi qui relèvent les coûts personnels sur les plans psychologique et physique, de même que les coûts pour la collectivité.
- Une notion plus générale du mieux-être pourrait se révéler plus efficiente à long terme.

### ***Lacunes sur le plan de la recherche***

- Le principal problème posé par les lacunes sur le plan de la recherche réside dans le fait que nous commençons à constituer un corpus de données sur les incidences des politiques macroéconomiques sur les ménages, alors que peu de recherches s'intéressent aux répercussions sur l'efficacité des instruments macroéconomiques comme les subventions, les transferts, les services, les initiatives fiscales et les frais d'utilisation si les rétroactions des ménages par rapport à l'économie dans son ensemble étaient étudiées.

## Croissance

### *Enjeux conceptuels et données empiriques*

En macroéconomie conventionnelle, l'équité est considérée la plupart du temps comme un sous-ensemble de considérations relatives à l'efficacité. Il se fait toutefois une réévaluation dans le cadre de la nouvelle théorie sur la croissance, qui met l'accent sur le capital humain. De nouvelles données tendent à montrer que la répartition du capital humain influe sur la croissance. Les résultats du « miracle » des économies de l'Est asiatique, où la croissance économique rapide a été en partie alimentée par une répartition assez équitable des actifs de production, particulièrement du capital humain, ont pavé la voie à une notion plus large de l'efficacité qui s'intéresse à la façon dont la production de biens et de services se traduit par le développement humain. On peut en conclure que les inégalités sur le plan du revenu et de la richesse sont liées à une croissance plus faible parce qu'elles reflètent l'incapacité d'investir dans l'éducation ou d'emprunter pour la financer. (Deninger et Squire 1996; Birdsall *et al.* 1996). Si les investissements structurels (éducation, santé, infrastructure, accès aux marchés) sont faibles, la croissance des économies sera plus lente, ce qui entraînera une plus grande instabilité politique qui aura aussi pour effet de freiner la croissance (Perotti 1996).

Sous l'angle des rapports sociaux entre les sexes, cette nouvelle documentation crée une conjoncture favorable à la complémentarité de l'équité et de l'efficacité. La prise en compte de stratégies de croissance endogène à long terme (par rapport à la stabilisation à court terme) ouvre la voie à des discussions politiques sur le renforcement des capacités et des aptitudes au moyen d'investissements publics dans l'éducation et la santé; elle permet en outre d'introduire dans le débat la question du travail non rémunéré. Cette analyse met en évidence les différences entre les sexes sur le plan des aptitudes relatives et de la capacité de les développer et de les utiliser. Cependant, même lorsque le niveau d'instruction des femmes est semblable à celui des hommes, il se peut que les femmes ne mettent pas autant leur formation à profit que les hommes, en raison de contraintes sociales et culturelles (Beneria et Bisnath 1996 : 10). Tant et aussi longtemps que les normes sociales et culturelles renforceront une division inégale du travail en fonction des sexes, les politiques macroéconomiques qui ne sont pas sensibles aux différences entre les sexes continueront de cautionner les compétences et les règles de conduite masculines au détriment de celles des femmes. Ainsi, une composante importante de la population subventionnée, au moyen de l'économie intérieure et reproductive, une stratégie de croissance reposant sur d'importants obstacles à une participation équitable des femmes et des pauvres.

Un indice des retombées professionnelles de l'éducation, récemment établi pour le Canada, relève la mesure dans laquelle les hommes et les femmes occupent un emploi qui leur assure un bon rendement de leur investissement dans les études supérieures. En 1995, cet indice était de 0,80, reflet d'un écart qui se maintient entre les femmes et les hommes. Il ne fait aucun doute que l'invisibilité historique et la sous-évaluation du travail traditionnellement accompli par les femmes se reflètent en partie dans l'indice (Condition féminine Canada 1997). Une stratégie de croissance efficace repose donc en partie sur une structure des recettes et des dépenses nationales visant à réduire les inégalités entre les sexes qui restreignent souvent l'offre des femmes.

Une stratégie possible consisterait à examiner les budgets nationaux dans le but de montrer comment les politiques budgétaires peuvent contribuer à améliorer, à détériorer ou à maintenir l'égalité entre les sexes. Par exemple, la technicité de la fiscalité et de la macroéconomie rebute les gens (c.-à-d. la discussion sur le plan global et non individuel). Au niveau agrégé des recettes globales, il n'y a pas de différences manifestes selon le sexe. Cependant, les régimes fiscaux en place favorisent et consolident la division du travail non rémunéré en fonction des sexes. Une fois les impôts répartis en impôts

directs (revenu) et indirects (consommation, valeur ajoutée), il est possible de relever plusieurs conséquences en fonction des sexes. Par exemple, la tendance presque universelle à imposer des taxes à valeur ajoutée durant les années 1980 a été reconnue comme une politique régressive du point de vue des pauvres et des femmes qui, globalement, constituent la majorité des pauvres. Les taxes à la consommation ont une incidence disproportionnée sur les groupes à plus faible revenu qui consacrent un pourcentage plus élevé de leurs revenus à ces taxes. Il est en outre établi que les impôts indirects ont des conséquences plus grandes pour les femmes, qui sont toujours responsables de la gestion du budget de consommation du ménage. Les impôts indirects frappent durement les denrées de base, comme les aliments de première nécessité, ce qui tend à réduire la proportion de la consommation totale assurée par l'entremise du marché et à accroître la demande imposée au travail non rémunéré des femmes pour la production, dans le ménage, de produits de substitution. Au Canada, les produits alimentaires de base ne sont pas assujettis à la taxe sur les produits et services (TPS) ou aux taxes provinciales indirectes. En outre, un crédit d'impôt pour faible revenu compense en partie les conséquences régressives de la TPS. Les impôts directs sur le revenu, par ailleurs, frappent plus durement les hommes en raison de leur accès plus grand à l'emploi et de leurs revenus plus élevés (OCDE 1985).

L'incidence fiscale est de moins en moins progressive et de plus en plus préjudiciable pour les femmes lorsqu'on tient compte de la richesse<sup>6</sup>, les niveaux de revenu (presque toujours le seul indicateur de la capacité de payer) ne tenant pas compte des avantages sociaux et économiques dont bénéficient les riches

[Traduction] La richesse étant répartie beaucoup moins également que les revenus, il est possible que toutes ces composantes du régime fiscal sous-estiment gravement la capacité d'imposition des riches, tout en surestimant celle des pauvres. De même, en mesurant la répartition du fardeau fiscal en fonction uniquement du niveau de revenu, nous minimisons l'ampleur de l'inégalité entre les contribuables, ce qui exagère la nature progressive du régime fiscal. Cela a des conséquences particulières pour les femmes qui sont défavorisées par rapport aux hommes sur le plan de la richesse et du revenu. Le recours au revenu comme indicateur de la capacité de payer occulte l'ampleur de la nature et l'étendue des préjugés sexuels inhérents au régime fiscal. (Philipps 1996 : 17-18.)

La détermination des répercussions des politiques liées aux dépenses en fonction des sexes est aussi très ardue en raison du large éventail de programmes, de types de dépenses et de complexités issus de la réforme des systèmes commerciaux. D'un point de vue strictement macroéconomique, la principale préoccupation porte sur l'incidence du déplacement de la demande globale et les changements subséquents dans la production, l'emploi et les prix. Chose certaine, un déficit plus important ou moindre aura des répercussions sur l'économie, en modifiant non seulement les agrégats macroéconomiques, mais aussi la situation économique relative de différents groupes d'hommes et de femmes.

Cependant, tout effort en vue de comprendre dans quelle mesure les décisions visant à modifier la demande globale ne sont pas libres de discrimination sexuelle doit aller au-delà de l'emploi, de la production et de l'effet des prix. Il faut aussi tenir compte des incidences très différenciées des changements dans les niveaux de dépenses et les priorités de programmes sur les femmes et les hommes. Le point de départ pour cette analyse davantage ventilée selon le sexe est naturellement une taxonomie des dépenses publiques. Les démarches en vue de définir les aspects différents des dépenses publiques vont de timides cadres comptables à des ventilations fonctionnelles en bonne et due forme. Il importe, dans le cadre des projets de budgets de rechange sensibles aux différences entre les sexes, comme ceux de l'Australie et de l'Afrique du Sud, de commencer à influencer sur trois catégories de



dépenses publiques : les programmes qui ciblent particulièrement les femmes et les filles (p. ex. les politiques relatives à l'éducation et au marché du travail), les programmes visant à apporter des changements au sein des ministères gouvernementaux proprement dits, comme les initiatives en matière d'égalité d'accès à l'emploi, et les programmes généraux ou courants.

### ***Incidences politiques***

- Les mesures de stabilisation et d'adaptation contribuent à augmenter le nombre d'heures de travail de certaines femmes, ce qui peut influencer sur la productivité et les revenus globaux.
- Une évaluation du travail, de la consommation, du revenu et de la richesse qui tient compte des différences entre les sexes influencerait sur les stratégies de croissance en élargissant la portée.
- Il faudrait procéder à une analyse annuelle de la façon dont le budget fédéral contribue à amoindrir, à accentuer ou à neutraliser les inégalités entre les sexes. (Voir le chapitre 3 pour connaître les études pilotes proposées.)

### ***Lacunes sur le plan de la recherche***

- Il faut définir plus clairement l'efficacité par rapport à l'utilisation des ressources en intégrant le travail rémunéré et non rémunéré. Cette vision comprendrait le transfert de coûts vers l'économie non rémunérée et la diminution ou l'augmentation des ressources humaines pour toute augmentation ou réduction de l'efficacité.
- Quelle forme prendrait une analyse plus vaste de la mobilisation des ressources? En particulier, une nouvelle approche à l'égard des ressources tiendrait compte du fait que la disponibilité de la main-d'œuvre féminine est limitée et souvent utilisée à outrance lorsque les activités non rémunérées ont été prises en compte dans l'analyse. On établit également une distinction interne dans les ressources du ménage, qui ne sont pas nécessairement mises en commun de façon égale.
- Est-il possible d'établir un lien entre un PNB inférieur et un sous-investissement dans le capital humain féminin?
- Un investissement moindre dans l'infrastructure sociale se traduit-il par une augmentation des « coûts en temps » pour les femmes dans le secteur non rémunéré et les rend-elles moins réceptives aux incitations économiques du secteur rémunéré?
- La privatisation de l'éducation, de la formation et des services publics améliore-t-elle l'accès des femmes? Donne-t-elle lieu à une plus grande disparité entre les femmes et les hommes sur le plan des revenus?

## Épargne et investissement

### *Enjeux conceptuels et données empiriques*

Dans un article récent, Erturk et Cagatay (1995) ont soutenu que les changements cycliques et temporels dans la féminisation de la population active et l'intensification du travail reproductif des femmes ont des répercussions sur l'épargne et l'investissement. Plus précisément, les stratégies de survie des ménages en période de restructuration reposent sur l'augmentation des taux d'activité des femmes à faible revenu sur le marché du travail ainsi que sur l'intensité du travail non rémunéré et le nombre d'heures qui y sont consacrées. Bien que l'on étudie souvent les conséquences du comportement des femmes en matière d'adaptation sur le bien-être, Ertuk et Cagatay constatent que les incidences macroéconomiques de cette intensification du travail des femmes n'ont pas été étudiées de façon systématique; les auteurs élaborent donc un modèle économétrique qui pourrait saisir les liens entre la féminisation de la population active, l'intensité des travaux ménagers et le taux d'utilisation des capacités qui influent sur le comportement en matière d'investissement et d'épargne. Ils tirent un certain nombre de conclusions en se fondant sur des faits stylisés et des études de cas éparses.

Selon l'hypothèse de départ, la montée de la féminisation de la population active stimule l'investissement, alors que l'intensification du travail des femmes dans les ménages augmente l'épargne. En divisant l'analyse selon les pays à revenu faible, moyen et élevé, les auteurs en viennent à la conclusion que les deux derniers groupes sont plus susceptibles de retirer des avantages économiques des variables de la « féminisation ». Pour qu'une reprise fondée sur l'égalité des femmes soit couronnée de succès, Ertuk et Cagatay (1995 : 1971) en concluent que l'incidence positive de la féminisation de la population active sur l'investissement doit être plus forte que celle de l'intensification du travail des femmes des ménages sur l'épargne. Il est plus probable que l'intensité du travail des ménages augmente plus rapidement que la féminisation de la population active dans les pays à revenu faible et moyen, ce qui réduit les probabilités d'une reprise économique en période de contraction. Enfin, les auteurs tirent la conclusion que, dans les pays à revenu moyen et élevé, une reprise fondée sur l'égalité entre les sexes est plus susceptible de réussir, sans toutefois être durable. Cela s'explique par le renversement de la féminisation de la population active lorsque la croissance attribuable aux exportations se dessine aux étapes ultérieures. Quand les économies productives axées sur l'exportation atteignent un niveau de maturité dans leur développement, elles commencent à produire et à exporter des produits haut de gamme qui requièrent une main-d'œuvre plus spécialisée, les femmes étant remplacées par des hommes dans bien des cas.

### *Incidences politiques*

- Les liens entre la féminisation de la population active, l'intensité du travail ménager et les taux d'utilisation des capacités qui influent sur le comportement en matière d'investissement et d'épargne doivent être documentés.

### *Lacunes sur le plan de la recherche*

- Y a-t-il renversement de la féminisation de la population active? Dans quels secteurs est-ce vrai ou faux?
- De quelle façon les taux d'activité des femmes contribuent-ils à la reprise économique?

- Quels instruments de politique faut-il utiliser pour stabiliser l'activité des femmes sur le marché du travail?
- Quelles approches (voir ce qui précède) sont implicites ou explicites dans les liens établis entre le travail rémunéré et non rémunéré? Quelle est l'incidence de chacune des approches sur les décisions en matière d'épargne et d'investissement?

## **Stratégies commerciales**

### *Enjeux conceptuels et données empiriques*

La libéralisation du commerce est l'une des forces motrices de la féminisation accrue de la population active. Les politiques des gouvernements et d'organisations internationales comme l'OCDE facilitent la restructuration du secteur manufacturier en éliminant les « contraintes structurelles » recensées dans les marchés des produits et du travail. La stabilisation, l'adaptation et la contraction des investissements publics dans l'infrastructure ont eu plusieurs conséquences, notamment pour les femmes. Nous avons déjà souligné que ces politiques partent du principe que les ménages absorbent les coûts de l'adaptation en intensifiant le travail de subsistance et le travail non rémunéré. Deuxièmement, la diminution des revenus des ménages a poussé un plus grand nombre de femmes vers le marché du travail. Troisièmement, les activités du secteur non structuré ont commencé à connaître du succès, tandis que les stratégies d'emploi du secteur structuré étaient bloquées (Prugl 1996 : 46).

Les conséquences à long terme de ces stratégies font l'objet de débats animés, en particulier les liens à long terme entre les normes de travail et la croissance de la productivité. L'économiste Ingrid Palmer (1995 : 1983) souligne aussi les importants coûts de renonciation sociaux attribuables au fait qu'une portion aussi importante du temps de travail des femmes est consacrée à la reproduction sociale à faible productivité à l'extérieur des processus qui mobilisent l'investissement et augmentent la productivité, comme l'emploi lié au commerce. Par ailleurs, les politiques qui éliminent les préjugés sexuels par rapport à l'acquisition de capacités sont essentielles pour prévenir la « déféminisation » de la population active.

Au Canada, la tendance dominante est toujours à la féminisation de la population active, mais les femmes qui occupent un emploi traditionnellement masculin constatent souvent qu'il ressemble davantage maintenant à un emploi à prédominance féminine (Armstrong 1996). Enfin, les politiques macroéconomiques déflationnistes (comme la diminution du revenu réel du ménage) peuvent être à l'origine de conditions qui incitent les femmes à travailler contre de très faibles salaires. Cette situation contribue simplement à accroître leur charge de travail sans nécessairement améliorer leur situation matérielle ou le taux de pauvreté des familles monoparentales.

Certaines chercheuses canadiennes se sont intéressées aux caractéristiques contraignantes d'accords commerciaux comme l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et l'Accord multilatéral sur les investissements (AMI), qui fait actuellement l'objet de négociations entre les pays de l'OCDE, en soutenant que les groupes qui font la promotion de l'égalité connaîtront une réduction marquée des diverses formes d'influence sur les politiques sociales. En assurant la convergence vers un marché unique, un nouveau contexte économique qui diminue l'importance du secteur public et fait la promotion de la commercialisation sur tous les fronts est mis en place (Cohen 1996). La libéralisation du commerce a aussi éloigné sensiblement le processus décisionnel économique du domaine des choix

politiques. Les droits en matière d'égalité ne sont donc plus inscrits à l'ordre du jour et les porte-parole du féminisme doivent relever de nouveaux défis (Day et Brodsky 1997). Compte tenu de ce nouveau contexte, il sera plus difficile d'amener les questions du travail non rémunéré et de la division du travail dans les discussions sur les politiques si l'on n'établit pas de lien direct avec l'efficience.

### ***Incidences politiques***

- Les programmes d'adaptation pour les secteurs et les industries en perte de vitesse doivent tenir compte de tous les aspects du travail et de l'adaptation. La mobilité des femmes et des hommes peut influencer sur la rapidité et l'orientation de l'adaptation économique.
- Les accords commerciaux influent sur les droits à l'égalité.

### ***Lacunes sur le plan de la recherche***

- Les répercussions des politiques commerciales sur les femmes varient en fonction de leur situation sur l'échiquier du marché du travail rémunéré et non rémunéré et de la prestation de soins. Ce n'est que par la recherche empirique que nous pourrions déterminer les effets sur chacun des sexes et les incidences en matière de politiques de programmes précis de libéralisation du commerce.
- Quelles incitations à modifier la division actuelle du travail entre le travail rémunéré et non rémunéré découlent des nouvelles initiatives commerciales?

## **Politiques sociales et ressources humaines**

### ***Enjeux conceptuels et données empiriques***

Le fonctionnement de nombreuses politiques économiques et sociales repose sur les ménages. La reconnaissance du travail non rémunéré est donc encore plus cruciale pour l'adoption de politiques efficaces. Selon Martha MacDonald (1996), des critères de référence comme l'efficience et l'équité doivent être reformulés en fonction d'une analyse comparative entre les sexes. L'auteure avance plusieurs points rappelant le modèle de la responsabilité sociale abordé antérieurement, qui peuvent servir de liste de contrôle pour évaluer les programmes nouveaux ou existants :

1. Les politiques doivent reconnaître l'importance de la reproduction sociale. Les économistes qui s'intéressent à la question de l'égalité entre les sexes ont demandé l'inclusion de la mesure du travail non rémunéré, l'établissement de comptes nationaux plus complets et l'inclusion de la reproduction dans les modèles macroéconomiques. Plusieurs conséquences découlent de ces arguments. D'abord, les éléments des politiques sociales comme la santé, l'éducation et les services de garde d'enfants doivent être considérés comme un investissement dans l'infrastructure économique et le capital humain, un peu comme les routes, les égouts et les ponts. Deuxièmement, les mesures économiques doivent tenir compte des ressources du secteur de la reproduction utilisées et produites. En particulier, toute stratégie visant à accroître la productivité doit englober la productivité du travail non rémunéré, puisque l'accroissement de ce dernier peut miner la faculté d'adaptation de la main-d'œuvre rémunérée disponible, l'éducation et la santé des prestataires de soins, ainsi que la stabilité économique et sociale

2. Les politiques doivent tenir compte de la répartition actuelle du travail selon le sexe à la maison et des responsabilités disproportionnées des femmes par rapport à la reproduction sociale. La plupart des politiques de sécurité sociale ne soutiennent pas l'intégration de la population active et du travail de reproduction qui caractérisent les expériences des femmes. Dans la foulée de certaines réformes dans des pays membres de l'OCDE (États-Unis, Canada), dont le travail obligatoire est un exemple, les mères seules seront considérées aptes au travail, sans toutefois que leurs responsabilités reproductives soient reconnues ou appuyées (sous la forme de services de garde d'enfants publics).

Les politiques peuvent être divisées en plusieurs approches. Les décideurs peuvent clairement délimiter les approches prises en vue d'intégrer le travail rémunéré et non rémunéré aux cadres des politiques sociales. Une approche reconnaît indirectement les liens entre le travail rémunéré et non rémunéré au moyen, par exemple, de régimes de retraite et de politiques d'équité en matière d'emploi qui favorisent un choix et une division plus équitables du travail non rémunéré. Cela influe à long terme sur l'épargne et la sécurité financière. La seconde reconnaît l'importance du travail non rémunéré au moyen de politiques comme les allègements fiscaux à l'intention des personnes qui restent au foyer pour élever de jeunes enfants. Une troisième approche est celle de la prestation de services par le secteur public, qui reconnaît que les femmes sont à la fois mères et travailleuses, et qui élimine certaines charges liées au travail non rémunéré, comme les services de garde d'enfants, les déplaçant vers le domaine public. De plus en plus, des politiques économiques et sociales de portée plus générale ont une plus grande incidence sur les familles que les prétendues politiques familiales. Le remplacement du Régime d'assistance publique du Canada (RAPC) par le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) et ses répercussions sur les programmes et les services sociaux influenceront fortement sur l'aide dispensée aux femmes pour leur permettre de faire face aux inégalités sociales et économiques. D'après les auteurs (Day et Brodsky 1997 : 30) d'une récente étude, l'élément le plus troublant, compte tenu des liens étroits entre les programmes et services sociaux et l'égalité des femmes, c'est que les changements les plus marquants apportés aux programmes sociaux depuis quarante ans ont été présentés comme des questions de nature purement budgétaire, sans aucun lien avec les droits des femmes.

### *Incidences politiques*

- Les dépenses sociales sont un investissement social nécessaire; leur absence engendre tout de même des coûts, c.-à-d. qu'elle n'est pas libre de discrimination fondée sur le sexe. Les coûts liés à la réduction des dépenses sociales influent directement sur l'égalité économique et sociale des femmes.

### *Lacunes sur le plan de la recherche*

- De quelle façon l'inégalité économique des femmes touche-t-elle les objectifs en matière de politiques énoncés du tableau 1?
- L'accroissement du travail non rémunéré mine-t-il la faculté d'adaptation de la main-d'œuvre rémunérée disponible, l'éducation et la santé des prestataires de soins ainsi que la stabilité économique et sociale?

## Écart entre la contribution et les ressources

### *Enjeux conceptuels et données empiriques*

Le *Rapport mondial sur le développement humain* (PNUD 1995a) souligne les disparités entre la contribution économique des femmes et le contrôle qu'elles exercent sur les ressources économiques. Lorsqu'on tient compte de la contribution plus large des femmes à la production économique totale, leur accès à l'argent demeure moindre (revenu et biens), elles sont moins riches et exercent moins de contrôle sur les processus économiques auxquels elles contribuent (Aslaksen et Koren 1996 : 66). Si le travail global était réparti également, les droits au revenu et à la richesse seraient modifiés, tout comme les droits de propriété et de succession, l'accès au crédit sur garantie, l'admissibilité directe à des prestations et les incitatifs fiscaux (PNUD 1995a : 98). Toutes ces mesures auraient un effet positif sur la situation économique des femmes et favoriseraient des stratégies de croissance endogène à long terme en donnant accès à des capacités ou à des compétences dans des secteurs comme la santé et l'éducation.

Les récents *Indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes* (Condition féminine Canada, 1997) des ministres fédérale, provinciales et territoriales responsables de la condition féminine soulignent cet écart qui se maintient entre la contribution des femmes au travail rémunéré et non rémunéré et leurs ressources (revenu, biens, processus décisionnels des institutions). L'indice du revenu total (moyenne du revenu total des femmes et du revenu total des hommes) en 1995 était de 0,56, ce qui signifie que dans l'ensemble, les Canadiennes touchaient un revenu correspondant à 56 p. 100 de celui des hommes. L'indice du revenu après impôt se situait à 0,60 p. 100, ce qui indique que l'effet net du régime fiscal est d'améliorer l'équilibre entre les sexes sur le plan du revenu. Lorsque la charge de travail totale est répartie entre le travail rémunéré et non rémunéré, le ratio femmes/hommes pour le travail rémunéré est de 0,6 et de 1,73 pour le travail non rémunéré (en 1992). Ce travail non rémunéré est un déterminant important des ressources des femmes, de la répartition du travail (entre le travail rémunéré et non rémunéré) et du temps libre. Ce dernier élément est une composante essentielle du bien-être et de l'engagement communautaire et sera abordé dans la prochaine section.

### *Incidences politiques*

- Il faut reconnaître, dans les politiques, l'ensemble de la contribution des femmes. La détermination des instruments adéquats, comme une compensation monétaire par l'entremise de mesures fiscales, est essentielle à l'adoption de politiques efficaces.

### *Lacunes sur le plan de la recherche*

- De quelle façon un rétrécissement de l'écart entre la contribution et les ressources favorisera-t-il des stratégies de croissance à long terme?

## **Transparence des politiques, responsabilisation et participation accrue**

### *Enjeux conceptuels et données empiriques*

Les études macroéconomiques ont montré qu'il existe un lien positif entre la situation économique des femmes et leur participation accrue aux décisions prises dans le contexte du ménage, c'est-à-dire entre l'accès des femmes à un revenu indépendant et le pouvoir de négociation. Lorsque les femmes disposent d'une source de revenu indépendante, leur capacité de participer aux décisions sur l'utilisation qui est faite des ressources par le ménage a tendance à augmenter.

Au niveau macroéconomique, une perte de productivité sur le plan social pourrait s'expliquer par l'absence de participation des femmes aux décisions stratégiques sur l'affectation et la répartition des ressources. Les recherches sur les PAS ont mis ces rapports en évidence et insisté sur la participation active des femmes à la prise de décisions économiques. Les ONG ont activement soutenu la représentation de la société civile dans le processus décisionnel et ont contribué au renforcement des capacités des bureaucraties gouvernementales<sup>7</sup>. Cependant, un grand nombre de stratégies visant à augmenter la participation et l'engagement des citoyennes et des citoyens sont possibles, à condition qu'ils aient du temps libre, ce qui va à l'encontre de ce que nous ont appris les recherches en cours sur la restructuration : le travail non rémunéré des femmes augmente et ne diminue pas.

Un autre aspect lié à la responsabilisation et à la transparence des politiques est la tendance vers l'adoption de lois sur l'équilibre budgétaire et la limitation des impôts<sup>8</sup> chez les gouvernements provinciaux et fédéral. Des lois sur l'équilibre budgétaire risquent d'exacerber les disparités économiques et sociales, d'accroître les obstacles pour les groupes qui œuvrent pour l'égalité et de réduire le dialogue politique sur le programme budgétaire (Philipps 1996b). Dans un premier temps, une loi sur un budget équilibré mine la capacité du gouvernement de jouer son rôle de stabilisateur. Une chute soudaine du niveau de la demande entraînerait des réductions immédiates des dépenses, une récession plus importante et le report de la reprise. En outre, les lois sur l'équilibre budgétaire augmentent les coûts politiques des dépenses engagées pour réduire la pauvreté et les autres effets de la récession sur certaines personnes. Comme le souligne Philipps (1996b : 736), il est essentiel de tenir compte des personnes oubliées dans ce nouveau concept de la citoyenneté. Le marchandisage de l'État peut, de bien des façons, ne pas accroître la participation au processus politique, mais rétablir et accentuer les exclusions déjà familières dans le contexte du libéralisme de l'État-providence... La démocratie n'est pas uniquement un élément du fonctionnement des organismes centraux de l'État, mais elle requiert la participation organisée des citoyennes et des citoyens. À cet égard, les lois sur l'équilibre budgétaire risquent d'exacerber l'appauvrissement des organisations politiques communautaires qui font l'objet d'une restructuration.

### *Incidences politiques*

- Il faut évaluer les instruments politiques pour déterminer s'ils entravent, améliorent ou laissent inchangés l'engagement civique des femmes et leur contribution à la formulation des politiques budgétaires.

### *Lacunes sur le plan de la recherche*

- Quelle est l'incidence des changements dans le travail non rémunéré sur l'engagement communautaire, plus précisément sur les capacités de débattre des budgets publics?

## CHAPITRE 3 : CONCLUSIONS

Nous avons tenté, dans le présent document, de mettre en évidence une troisième approche, moins exploitée, à l'égard du travail non rémunéré, qui s'intéresse aux liens éventuels entre le travail non rémunéré et la macroéconomie, ainsi qu'aux conséquences de ces liens pour les décisionnaires. Ce changement d'orientation est important parce qu'il correspond au virage global de la politique économique, qui délaisse les considérations relatives à l'équité, au profit de considérations liées à l'efficacité. Ce qui se produit dans le secteur du travail non rémunéré peut être considéré comme complémentaire à la fois pour les objectifs en matière d'équité et d'efficacité. Cependant, une bonne partie de nos connaissances actuelles reposent sur des « faits stylisés » ou des recherches empiriques, qui sont indirectement liés à cette problématique. Tenant compte de ces facteurs, nous avons tenté d'établir des liens possibles entre certains résultats et directives stratégiques.

La principale conclusion que l'on peut en tirer, c'est que les décisionnaires doivent préciser les hypothèses sur lesquelles ils appuient les politiques macroéconomiques. L'objectif premier des porte-parole et des chercheuses féministes est de faire connaître aux décisionnaires les coûts liés au fait de ne pas tenir compte du travail non rémunéré et de l'emploi du temps des femmes dans le cadre de ces activités. La principale question est la suivante : quelles politiques contribuent à améliorer, à aggraver ou à maintenir l'inégalité entre les sexes? Il faut appuyer cet effort en montrant de façon répétée le lien entre les décisions budgétaires et les droits des femmes. Les changements aux programmes sociaux et les mesures restreignant la capacité du gouvernement de jouer un rôle stabilisateur, comme les initiatives visant à assurer un budget équilibré, ont des répercussions directes et graves sur la façon dont différents groupes de femmes font face aux inégalités sociales et économiques. Essentiellement, dans le contexte d'un cadre politique axé sur une meilleure connaissance des faits, il reste à trouver des aides à la recherche qui montrent comment utiliser divers outils de politiques macroéconomiques pour atténuer les effets du travail non rémunéré sur l'inégalité des femmes.

Plusieurs études pilotes pourraient être entreprises à cet égard. Ces études devraient prendre la forme d'initiatives conjointes entre les gouvernements et les groupes de femmes, et bénéficier d'un soutien financier suffisant du gouvernement pour appuyer le volet de recherche externe.

### **Projet pilote n° 1 : Analyse de l'incidence des retombées des dépenses publiques ventilées selon le sexe<sup>9</sup>**

Objectif : Déterminer dans quelle mesure les dépenses ou les impôts visent à la fois les femmes et les hommes en comparant la répartition des dépenses entre les hommes et les femmes.

Il faut :

- établir le coût annuel de tout service, moins les frais d'utilisation, pour ensuite tenter de déterminer qui utilise ces services (par groupe de revenu, par sexe);
- impôts identiques — avec de bonnes données sur les budgets des ménages, voir dans quelle mesure les femmes et les hommes gèrent des volets différents des recettes et disposent de différentes possibilités de dépenses.



Utilité : Une analyse de l'incidence des retombées peut permettre d'évaluer la répartition des dépenses publiques. Jusqu'à tout récemment, la plupart des études de l'incidence des retombées ne présentaient pas de données ventilées selon le sexe. Toutefois, une étude récemment effectuée en Suisse (Bauer et Baumann 1996) illustre les possibilités de l'analyse ventilée selon le sexe.

Mise en œuvre : La première étape consiste à établir l'incidence des retombées, à déterminer si elles ont été ventilées selon le sexe. Il faut ensuite déterminer les données disponibles pour mesurer l'incidence des retombées en fonction des sexes (niveau du gouvernement et du ministère qui offre le service ou utilisation des enquêtes existantes sur les ménages). Autrement, établir des marches à suivre pour produire les renseignements pertinents. Obtenir la participation de tous les ministères et de Statistique Canada.

### **Projet pilote n° 2 : Analyse des répercussions du budget sur l'emploi du temps ventilées selon le sexe**

Objectif : Surveiller le prochain budget fédéral pour en déterminer les répercussions sur le travail non rémunéré et l'emploi du temps. L'objectif est de rendre visibles les répercussions du budget national sur les ménages et de faire connaître l'importance du travail non rémunéré pour la reproduction sociale (prestation de soins non rémunérée). Les données sur l'emploi du temps peuvent servir à mettre à jour les liens entre le budget gouvernemental et les budgets temps des ménages. Le Canada effectue régulièrement des estimations de la valeur monétaire du travail non rémunéré depuis 1978, ainsi que des enquêtes sur l'emploi du temps depuis 1986. En outre, des études de suivi comme celles d'Elliot Lake pourraient être élargies.

Il faut :

- Recueillir de l'information sur l'emploi du temps des membres des ménages.

Utilité : Condition féminine Canada a publié (CFC 1995) un cadre de politique en six points sur le travail non rémunéré et son importance pour la politique économique.

Mise en œuvre : Il faut déterminer les données sur l'emploi du temps qui existent (Enquête sociale générale, Système de comptes du travail total, Indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes), comment les améliorer et établir des liens clairs sur la façon dont ces données peuvent servir à l'analyse des politiques.

### Projet pilote n° 3 : Budgets sensibles aux rapports sociaux entre les sexes

Objectif : Élaborer un processus satellite d'évaluation de la sensibilité des politiques aux rapports sociaux entre les sexes, semblable au modèle sud-africain (Budlender 1996). Des groupes de femmes d'Afrique du Sud et des ONG ont préparé au cours des deux dernières années un budget de rechange pour les femmes en s'inspirant en partie du processus utilisé par le gouvernement de l'Australie dans les années 1980. On vise ainsi à déterminer si les politiques qui sous-tendent les crédits budgétaires risquent de réduire, d'augmenter ou de maintenir l'ampleur et la structure de l'inégalité entre les sexes. Dans le cas de l'Afrique du Sud, il s'agit d'une initiative conjointe d'un groupe d'ONG et du Comité mixte permanent des finances, qui avait pour but d'examiner les incidences probables sur les sexes de secteurs clés des dépenses publiques et de la fiscalité.

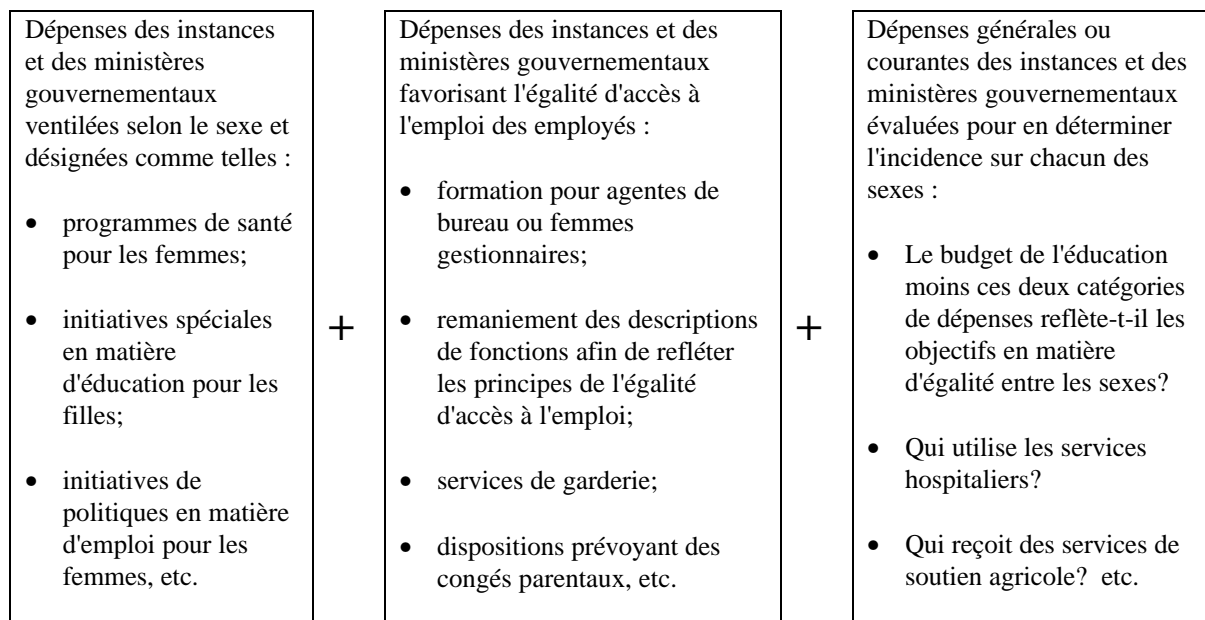
Il faut :

- Montrer l'incidence des budgets sur les femmes dans le contexte de leurs rôles multiples. Il y a trois rôles liés au sexe qui diffèrent d'une société à l'autre : le rôle reproductif, le rôle productif et le rôle communautaire.

Utilité : Accroître la sensibilisation aux rapports sociaux entre les sexes dans l'évaluation des politiques, plus particulièrement des politiques budgétaires et monétaires.

Mise en œuvre :

- évaluer l'incidence sur les femmes de tous les programmes gouvernementaux;
- influencer sur trois types de décisions en matière de dépenses : les programmes ciblés, les programmes visant des changements dans des ministères et les programmes courants.



= **Budget total**

Chaque chapitre du budget des femmes commence par :

- un énoncé du problème qui décrit les principaux enjeux hommes-femmes de ce secteur en particulier;
- une description de la présence de l'État dans le secteur;
- un nouvel ordre de priorités possibles et des solutions de rechange — lorsque cela est possible, il y a une estimation des coûts.

Ce modèle est utilisé dans le cadre d'un exercice annuel de suivi afin d'analyser les changements au fil du temps.

## BIBLIOGRAPHIE

- ARMSTRONG, Pat (1996). « The Feminization of the Labour Force: Harmonizing Down in a Global Economy », dans *In Rethinking Restructuring: Gender and Change in Canada*, Toronto, University of Toronto Press.
- ASLAKSEN, Iiule et Charlotte KOREN (1996). « Unpaid Household Work and the Distribution of Extended Income: The Norwegian Experience », dans *Feminist Economics*, vol. 2, n° 3, automne.
- BAKKER, Isabella (dir.) (1996). *Rethinking Restructuring: Gender and Change in Canada*, Toronto, University of Toronto Press.
- BAKKER, Isabella et Janine BRODIE (1995). *The New Canada Health and Social Transfer (CHST): The Implications for Women*, Ottawa, Condition féminine Canada (non publié).
- BAUER, Tobias et Beat BAUMANN (1996). *An Den Frauen Sparen? (Les économies se font-elles au détriment des femmes?)*, Berne, Büro für die Gleichstellung von Frau und Mann (Bureau de l'égalité des femmes et des hommes), mai.
- BENERIA, Lourdes (1992). « Accounting for Women's Work: The Progress of Two Decades », dans *World Development*, vol. 20, n° 11.
- (1995). « Toward a Greater Integration of Gender in Economics », dans *Gender, Adjustment and Macroeconomics. Special Issue of World Development*, vol. 23, n° 11, novembre.
- (1996). « Thou Shalt not Live by Statistics Alone but it Might Help », dans *Feminist Economics*, vol. 2, n° 3.
- BENERIA, Lourdes et Savitri BISNATH (1996). *Gender and Poverty: An Analysis for Action*, New York, UNDP Gender in Development Monograph Series #2.
- BENERIA, Lourdes et Shelley FELDMAN (dir.) (1992). *Unequal Burden: Economic crises, Persistent Poverty and Women's Work*, Boulder, Westview Press.
- BENERIA, Lourdes et Amy LIND (1996). « Engendering International Trade: Concepts, Policy and Action », dans *A Commitment to the World's Women*, New York, UNIFEM (Fonds de développement des Nations Unies pour la femme).
- BIRDSALL, Nancy, David ROSS et Richard SABOT (1996). « Inequality and Growth Reconsidered: Lessons from East Asia », dans *The World Bank Economic Review*, vol. 9, n° 3, septembre.
- BITTMAN, Michael et Jocelyn PIXLEY (1997). *The Double Life of the Family: Myth, Hope and Experience*, Sydney, Allen Unwin.

- BUDLENDER, Debbie (dir.) (1996). *The Women's Budget*, Cape Town: Institute for Democracy in South Africa.
- CAGATAY, Nilufer, Diane ELSON et Caren GROWN (dir.) (1995). *Gender, Adjustment and Macroeconomics, Special Issue of World Development*, vol. 23, n° 11, novembre.
- CHEAL, David (1996). *Poverty and Relative Income: Family Transactions and Social Policy*, document rédigé pour l'Atelier de travail sur la dynamique économique et sociale des familles, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, Ottawa, décembre.
- COHEN, Marjorie (1996). « New International Trade Agreements », dans *In Rethinking Restructuring: Gender and Change in Canada*, Toronto, University of Toronto Press.
- CONDITION FÉMININE CANADA (1995a). *Vers un cadre d'évaluation de l'incidence du travail non rémunéré sur les politiques*, Ottawa, Condition féminine Canada.
- (1995b). *À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle : Plan fédéral pour l'égalité entre les sexes*, Ottawa, Condition féminine Canada.
- CONDITION FÉMININE CANADA/MINISTRES FÉDÉRALE-PROVINCIAUX-TERRITORIAUX RESPONSABLES DE LA CONDITION FÉMININE (1997). *Indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes*, Ottawa, Condition féminine Canada.
- DAY, Shelagh et Gwen BRODSKY (1997). *Les femmes et le déficit en matière d'égalité : l'incidence de la restructuration des programmes sociaux du Canada*, Ottawa, Condition féminine Canada.
- DENIGER, R et L. SQUIRE (1996). « Measuring Income Inequality: A New Database », dans *World Bank Economic Review*, septembre.
- DRHC (Développement des ressources humaines Canada) (1996), *Situation des ménages*, dans le cadre de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, janvier.
- EICHLER, Margrit (1993). « Lone Parent Families: An Instable Category in Search of Stable Politics », dans *Single Parent Families*, Toronto, Thompson Education Publishing.
- ELSON, Diane (1991). *Male Bias in the Development Process*, Manchester, Manchester University Press.
- (1992). « From Survival Strategies to Transformation Strategies », dans *Unequal Burden*, Boulder, Westview Press.
- (1994). « Micro, Meso and Macro: Gender and Economic Analysis in the context of Policy Reform », dans *The Strategic Silence: Gender and Economic Policy*, London, Zed Press.
- (1996). *Integrating Gender Issues into National Budgetary Policies and Procedures within the Context of Economic Reform: Some Policy Options*, document rédigé pour le Secrétariat du Commonwealth, novembre.

- (1997). *Integrating Gender Issues into National Public Expenditures: Six Tools*, University of Manchester, Graduate School of Social Sciences, GENECON Unit, avril.
- ELSON, Diane et Isabella BAKKER (1998). « Towards Engendering Budgets in Canada », dans *C'est le moment. L'alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral 1998*, Ottawa, Centre canadien de politiques alternatives.
- ERTUK, Korkut et Nilufer CAGATAY (1995). « Macroeconomics Consequences of Cyclical and Secular Changes in Feminization: An Experiment at Gendered Macromodeling », dans *Gender, Adjustment and Macroeconomics, Special Issue of World Development*, vol. 23, n° 11, novembre.
- FOLBRE, Nancy (1994). *Who Pays for the Kids? Gender and Structures of Constraint*, London et New York, Routledge.
- GOETZ, Anne Marie (1995). *Macro-Meso-Micro Linkages: Understanding Gendered Institutional Structures and Practices*, document rédigé pour l'Atelier sur la condition féminine et la réforme économique en Afrique, SAGA, ACIDI, Ottawa du 1<sup>er</sup> au 3 octobre.
- IRONMONGER, Duncan (1996). « Counting Outputs, Capital Inputs and Caring Labor: Estimating Gross Household Product », dans *Feminist Economics*, vol. 2, n° 3.
- MACDONALD, Martha (1996). *Gender and Social Security Policy: Pitfalls and Possibilities*, document présenté à la réunion de l'Association canadienne d'économique, juin.
- MAWHINEY, Anne-Marie (1997). *Social and Institutional Costs Sub-Project Analytic Paper*, Elliot Lake Tracking Study, polycopie, octobre.
- MCDOWELL, Linda. (1991). « Life Without Father and Ford: The New Gender Order of Post-Fordism », dans *Transactions*, Institute of British Geography, p. 16.
- OCDE (1985) (Organisation de coopération et de développement économiques) *Revue économique de l'OCDE*, n° 4, printemps, numéro spécial sur la croissance du gouvernement.
- O'HARA, Philip (1995). « Household Labor, the Family, and Macroeconomic Instability in the United States: 1940s-1990s », dans *Review of Social Economy*, vol. LIII, n° 1, printemps.
- ONTARIO SOCIAL SAFETY NETWORK (1996). *Reality Cheque: Telling Our Stories of Life on Welfare in Ontario*, Toronto, Social Planning Council of Metro Toronto.
- PALMER, Ingrid (1995). « Public Finance from a Gender Perspective », dans *World Development*, vol. 23, n° 11, novembre.
- PEROTTI, Roberto (1996). « Growth, Income Distribution and Democracy: What the Data Say », dans *Journal of Economic Growth*, juin.
- PHILIPPS, Lisa (1996). « Tax Policy and the Gendered Distribution of Wealth », dans *Rethinking Restructuring: Gender and Change in Canada*, Toronto, University of Toronto Press.

- (1996b). « The Rise of Balanced Budget Laws in Canada: Fiscal (Ir)Responsibility », dans *Osgoode Hall Law Journal*, vol. 34, n° 4, hiver.
- PNUD (1995a). *Rapport mondial sur le développement humain*, New York, Oxford University Press.
- (1995b). *Restructuring Economic and Social Policy: Cross-Cultural Gender Insights from the Grassroots*, PNUD, Groupe spécial de la CTPD.
- PRUGL, Elisabeth (1996). « Home-Based Producers in Development Discourse », dans *Homeworkers in Global Perspective*, New York et Londres, Routledge.
- RAZAVI, Shahra et Carol MILLER (1997). *Conceptual Frameworks for Gender Analysis within the Development Context*, document rédigé pour la Inter-Agency Review Meeting, Socio-Economic and Gender Analysis, Pearl River, New York, 6-9 mars.
- STATISTIQUE CANADA (1995). *Au fil des heures... l'emploi du temps des Canadiens*, Ottawa, Statistique Canada.
- TOWNSON, Monica (1997). *Les femmes et l'économie : enjeux de la recherche stratégique à long terme*, Ottawa, Condition féminine Canada.
- WOOLEY, Frances (1997). *Work and Household Transactions: An Economist's View*, document rédigé pour l'Atelier de travail sur la dynamique économique et sociale des familles, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, Ottawa, décembre 1996, révision.

## NOTES EN FIN DE TEXTE

---

<sup>1</sup> Cette définition est proposée par Monica Townson (1997).

<sup>2</sup> Voir PNUD (1995b).

<sup>3</sup> Voir Cagatay *et al.* (1995).

<sup>4</sup> Ironmonger élabore un modèle applicable à l'ensemble de l'économie au moyen de tableaux d'intrants et d'extrants pour l'économie australienne.

<sup>5</sup> La reproduction sociale renvoie à l'économie non rémunérée (qui a été qualifiée de « domestique », de « reproduction sociale » ou d'économie des « soins »), où les femmes font la plupart du travail requis pour soutenir la population active et assurer la bonne marche du cadre social, deux services essentiels pour l'économie rémunérée.

<sup>6</sup> La richesse est définie comme la valeur monétaire de l'ensemble de l'actif d'une personne à un moment donné, moins l'ensemble des dettes et du passif à ce même moment.

<sup>7</sup> Le projet du budget des femmes en Afrique du Sud, initiative conjointe du Comité mixte permanent des finances et d'ONG, en est un exemple.

<sup>8</sup> Divers types de lois anti-déficit ont été promulguées dans les Territoires du Nord-Ouest, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, au Québec et au Nouveau-Brunswick. L'Alberta et le Manitoba ont aussi adopté des lois qui prévoient la tenue de référendums sur les impôts et, en 1992, le gouvernement fédéral a adopté la *Loi limitant les dépenses publiques*.

<sup>9</sup> Voir Elson 1997, Elson et Bakker 1998.



**RAPPORTS DE RECHERCHE FINANCÉS PAR CONDITION FÉMININE CANADA SUR  
LE TRANSFERT CANADIEN EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE PROGRAMMES  
SOCIAUX (TCSPS) ET SON INCIDENCE SUR LES FEMMES**

**Des prestations pour les enfants du Canada : perspectives sur l'égalité des sexes et la responsabilité sociale**

**(Benefiting Canada's Children: Perspectives on Gender and Social Responsibility)**

Christa Freiler et Judy Cerny

Child Poverty Action Group

**Qui donnera les soins? Les incidences du virage ambulatoire et des mesures d'économie sociale sur les femmes du Québec**

**(Who Will be Responsible for Providing Care? The Impact of the Move Toward More Ambulatory Care and of Social Economic Policies on Quebec Women)**

Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS), Denyse Côté, Éric Gagnon, Claude Gilbert, Nancy Guberman, Francine Saillant, Nicole Thivierge et Marielle Tremblay

**Les femmes et le TCSPS : profil des femmes à l'assistance sociale en 1994**

**(Women and the CHST: A Profile of Women Receiving Social Assistance, 1994)**

Katherine Scott

Centre de statistiques internationales, Conseil canadien de développement social

**Les femmes et le déficit en matière d'égalité : l'incidence de la restructuration des programmes sociaux du Canada**

**(Women and the Equality Deficit: The Impact of Restructuring Canada's Social Programs)**

Shelagh Day et Gwen Brodsky

Day, Brodsky and Associates

**L'incidence du financement global sur les femmes ayant un handicap**

**(The Impact of Block Funding on Women with Disabilities)**

Shirley Masuda

DAWN Canada

**Le soutien aux femmes, le travail des femmes et la garde d'enfants à l'ère de la réduction du déficit, du transfert de responsabilités, de la réduction de la taille de l'État et de la déréglementation**

**(Women's Support, Women's Work: Child Care in an Era of Deficit Reduction, Devolution, Downsizing and Deregulation)**

Gillian Doherty, Martha Friendly et Mab Oloman

Doherty Inc.

**RAPPORTS DE RECHERCHE FINANCÉS PAR CONDITION FÉMININE CANADA SUR  
L'ACCÈS DES FEMMES À LA JUSTICE**

**Une toile complexe : l'accès au système de justice pour les femmes immigrantes victimes de violence au Nouveau-Brunswick**

**(A Complex Web: Access to Justice for Abused Immigrant Women in New Brunswick)**

Baukje Miedema et Sandra Wachholz

**La lutte des lesbiennes pour la reconnaissance de leurs droits fondamentaux au Canada (non publié)**

**(Lesbian Struggles for Human Rights in Canada) (not published)**

Ann Robinson et Sandra Kirby

**L'accès à la justice pour des victimes de harcèlement sexuel : l'impact de la décision**

***Béliveau-St-Jacques* sur les droits des travailleuses à l'indemnisation pour les dommages**

**(Access to Justice for Sexual Harassment Victims: The Impact of *Béliveau-St-Jacques* on Female Workers' Right to Damages)**

Katherine Lippel et Diane Demers

**Un pied dans la porte : les femmes, l'aide juridique en matière civile et l'accès à la justice**

**(Getting a Foot in the Door: Women, Civil Legal Aid and Access to Justice)**

Lisa Adario

Association nationale de la femme et du droit

**La médiation familiale au Canada : ses implications pour l'égalité des femmes**

**(Family Mediation in Canada: Implications for Women's Equality)**

Yvonne Peters, Sandra Goundry et Rosalind Currie

Equality Matters! Consulting

**RAPPORTS DE RECHERCHE FINANCÉS PAR CONDITION FÉMININE CANADA  
PORTANT SUR L'ÉVOLUTION DU RÔLE DE L'ÉTAT, LE TRAVAIL  
RÉMUNÉRÉ ET NON RÉMUNÉRÉ DES FEMMES ET LEUR VULNÉRABILITÉ À  
LA PAUVRETÉ \***

**Politiques, travail et employabilité chez les femmes autochtones : vers une meilleure harmonisation des besoins, des ressources et des programmes**

*Le Partenariat Mikimon*, Association des femmes autochtones du Québec / INRS-Culture et Société

Carole Lévesque, Nadine Trudeau, Marie-Anne Cheezo, Joséphine Bacon et Christine Sioui Wawanoloath

**Travail non rémunéré et macroéconomie : nouveaux débats et nouveaux outils d'intervention**

Isabella Bakker

**Risques associés à la différenciation des sexes : restructuration et réglementation en régime de concurrence dans l'industrie de la lettre d'appel**

Ruth M. Buchanan

**Les travailleuses à domicile : le cadre législatif canadien**

Stephanie Bernstein, Katherine Lippel, Lucie Lamarche et Diane Demers

**Options stratégiques canadiennes en vue d'améliorer les normes des travailleuses du textile : une analyse comparative internationale**

Maquila Solidarity Network (Canada)

Lynda Yanz, Bob Jeffcott, Deena Ladd et Joan Atlin

**« Rentabilité » sociale des pratiques des groupes de femmes en économie sociale**

Relais Femmes

Louise Toupin

\* Certains de ces documents sont encore en voie d'élaboration; leurs titres ne sont donc pas nécessairement définitifs.

**RAPPORTS DE RECHERCHE FINANCÉS PAR CONDITION FÉMININE CANADA  
PORTANT SUR L'INTÉGRATION DE LA DIVERSITÉ DANS LA RECHERCHE EN  
MATIÈRE DE POLITIQUES, AINSI QUE DANS L'ÉLABORATION ET  
L'ANALYSE DES POLITIQUES \***

**Intégrer la diversité à la recherche en matière de politiques dans le cadre d'une  
fédération globalisante et décentralisante**

Jill Vickers, L. Pauline Rankin

**Politiques concernant les femmes enceintes consommatrices de drogues : Établissement  
de processus d'inclusion dans l'examen et l'élaboration de politiques**

Deborah Rutman et Marilyn Callahan

**Qui prend pays ... l'incidence du parrainage sur les droits à l'égalité des femmes  
immigrantes**

Table féministe francophone de concertation provinciale

André Côté

**Les femmes des Premières Nations parlent d'amenuiser le conflit entre leur contexte  
culturel et celui de l'instruction et du travail**

Carolyn Kenny, Haike Muller, Colleen Purdon et Marilyn Struthers

**Des questions liées à la santé touchant les femmes autochtones des centres urbains dans  
les Maritimes**

Kinapi'skw Consulting

Philippa Pictou, Patricia Doyle-Bedwell et Terri Sabattis

**Une politique sur l'équité salariale au Canada : Quelles sont les prochaines étapes pour  
assurer une mise en application plus efficace et une plus grande diversité?**

Abigail B. Bakan et Audrey Kobayashi

**Dispositions relatives au soutien dans les cas d'incapacité , options stratégiques et  
conséquences pour l'égalité des femmes**

The Roeher Institute

Marcia Rioux, Michael Bach, Melanie Panitch, Miriam Ticoll et Patricia Israel

\* Certains de ces documents sont encore en voie d'élaboration; leurs titres ne sont donc pas nécessairement définitifs.